

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO :

Le 20 Février

**Où l'indépendance du syndicalisme
aurait dû reprendre ses droits**

par M. CHAMBELLAND

Trois semaines qui ébranlèrent l'Etat

par R. HAGNAUER

Dressons le bloc de classe !

par B. GIAUFFRET

**Comment les ouvriers des monnaies
et médailles répondirent les pre-
miers à la provocation sénato-
riale**

par G. MAUPIOUX

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

64, rue du Château-d'eau — PARIS (10^e)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois.... 10 fr.

Six mois.... 20 fr. Un an..... 40 fr.

EXTERIEUR

Trois mois.... 13 fr.

Six mois.... 26 fr. Un an..... 50 fr.

Permanence :

Tous les soirs de 18 à 19 heures
54, rue du Château-d'Eau

Adresser la correspondance relative à la rédaction à R. LOUZON, quartier du Calvaire, Vence (Alpes-Maritimes).

Adresser la correspondance relative à l'administration à BARAT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10^e).

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : « Révolution Prolétarienne » 734-99 Paris.)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Adresser toutes communications relatives à la Ligue Syndicaliste, à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-X^e.

SOMMAIRE :

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Pas un produit nazi ! Pas un produit fasciste ! — Après l'échec de l'action parlementaire il reste l'action directe. — La prodigieuse faillite du « renflouement » R. L.

LA LUTTE DES INDIGÈNES INDONÉSIENS CONTRE L'IMPÉRIALISME HOLLANDAIS Serah Fanah

LE 20 FÉVRIER :

Où l'indépendance du syndicalisme aurait dû reprendre ses droits M. Chambelland

Trois semaines qui ébranlèrent l'Etat R. Hagnauer

Dressons le bloc de classe ! B. Giauffret

Comment les ouvriers des Monnaies et Médailles répondirent les premiers à la provocation sénatoriale G. Maupieux

Le 20 février à Nice. — Le 20 février à Marseille. — L'opinion de Delsol.

PARMI NOS LETTRES

Pas de confusion. — Pour supprimer l'esprit de catégorie. — La confusion des classes par les syndicats de parti. — La crise développe le machinisme. — A propos d'un film. — Un nouvel objecteur.

A TRAVERS LES REVUES

L'invention du collier d'épaules et la suppression de l'esclavage R. Louzon

A TRAVERS LES LIVRES

Jean le Bleu B. Giauffret
Les dettes intergouvernementales J. P.

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

Lettre de la quinzaine..... M. Ch.
Chez les cuisiniers parisiens. Le Conseil
Pour une action commune des syndicalistes révolutionnaires J. Odin

ENTRE NOUS

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Pas un produit nazi !

Pas un produit fasciste !

L'inertie des uns ne saurait excuser l'inertie des autres. Si le prolétariat allemand a assisté quinze années durant, à la montée continue de la vague fasciste sans réagir, cela ne saurait nous excuser d'assister à l'écrasement du prolétariat allemand par les hordes d'Hitler, sans tout faire pour le secourir.

L'aveuglement des socialistes italiens s'imaginant que le nombre de leurs députés, leur puissant réseau de Bourses du Travail et de coopératives, leur permettait de traiter par le mépris les bandes de nervi du fascisme, a conduit Mussolini à Rome. L'aveuglement de la social-démocratie allemande, s'imaginant que la richesse de ses caisses, la somptuosité de ses immeubles, les bataillons de ses cotisants lui permettaient d'encaisser tous les coups sans riposter, a fait Hitler chancelier, et le premier acte de celui-ci — véritable symbole — est de livrer aux flammes le Parlement, cette illusion à laquelle la social-démocratie avait tout sacrifié.

Si le même aveuglement persiste ailleurs, si les prolétariats de France, d'Angleterre, des pays de la mer du Nord, font preuve à l'égard des événements d'Allemagne et d'Italie du même aveuglement et de la même inertie, l'effroyable tache noire s'élargira, et couvrira rapidement l'Europe entière.

Il faut agir !

Si le prolétariat européen ne veut pas devenir esclave, il lui faut, sans délai, entamer une action de grande envergure, un combat à mort contre le régime d'Hitler et de Mussolini. Il lui faut, enfin ! prendre l'offensive.

Une action ; un combat ; c'est-à-dire des actes, non des paroles. Les actes seuls sont des mâles. Des tonnes de résolutions, des torrents d'indignation, palabres, Congrès, Comités n'auront sur Hitler, Mussolini, et les brutes qui les suivent, pas plus d'effet qu'un chiffon de Constitution. Seuls, les actes peuvent, sur eux, quelque chose.

Parmi ceux-ci il en est un de possible dès maintenant et de rapidement réalisable : c'est le boycottage de tous les produits en provenance des deux pays où le fascisme règne.

L'Inde et la Chine ont montré qu'un boycott de grande envergure était réalisable ; le prolétariat européen n'est-il pas capable de faire, pour des fins sociales, ce que les Jaunes ont réalisé pour des fins patriotiques ?

Il existe une Internationale Syndicale. Elle seule peut prendre une telle décision. Comprendra-t-

elle la responsabilité qui, devant les événements actuels, pèse sur elle ? Se décidera-t-elle à cesser d'être une Internationale de papier, pour devenir une Internationale d'action ?

Je connais l'objection. En frappant l'exportation des pays fascistes, le boycott priverait de leur travail un certain nombre d'ouvriers, si bien que les prolétaires allemands et italiens, seraient eux aussi frappés. Je sais... ; cet argument est celui avec lequel on tente de légitimer chaque reculade. Pour éviter un mal restreint et momentané, on laisse se créer une situation qui conduit à la mort. Pour s'éviter la douleur d'une piqûre, on laisse la maladie vous envahir. Pour avoir voulu s'éviter, aux débuts du fascisme, le risque de quelques coups de revolver et de quelques mois de prison, les ouvriers italiens ont ensuite été massacrés par milliers, déportés et exilés par dizaines de mille. Lorsque des travailleurs partent en grève, c'est un dommage, souvent considérable, qu'ils commencent par se faire : durant des semaines, des mois parfois, il leur faut, eux et leurs familles, se serrer effroyablement le ventre ; cependant, s'ils ne le font pas, c'est une épreuve bien plus dure et bien plus longue, qu'il leur faut subir, par l'abaissement permanent de leur niveau de vie. Il n'est de pire mal à l'heure actuelle que celui qui consisterait à reculer encore. Ainsi que l'exemple de l'Allemagne, après celui de l'Italie, le montre avec évidence, la tactique de la retraite continue conduit inévitablement à la déroute.

**Après l'échec de l'action parlementaire
il reste l'action directe**

La première partie de la bataille des fonctionnaires, celle qui — nous l'espérons — n'en constitue que le prologue, est terminée. La pression sur le Parlement n'a pas rendu. Le meilleur atout que possédaient les fonctionnaires pour cette pression : le groupe parlementaire socialiste, dont la vie du Ministère dépendait, — a lamentablement raté. Cette invraisemblable salade que constitue le parti « socialiste », parti bien plus des boutiquiers et des paysans que des ouvriers, ne pouvait pas ne pas être impressionnée par la manifestation des commerçants, grands électeurs, ainsi que par l'hostilité traditionnelle du paysan à l'égard du fonctionnaire. Donc, dans sa grande majorité, ce parti dit « ouvrier » a voté... pour la réduction des salaires.

La bataille va donc maintenant obligatoirement quitter le terrain parlementaire pour le seul terrain où elle peut se poursuivre, celui qui est du domaine propre de l'action syndicale, le terrain de l'action directe.

Sous quelle forme les fonctionnaires pourront-ils employer l'action directe ? C'est évidemment un problème fort délicat, et dont les solutions varieront sans doute selon les corporations. Mais ce serait bien le diable si, dans les trois grands moyens d'action directe qu'avait distingués la C. G. T. d'avant-guerre : grève, boycottage, sabotage, chaque catégorie de fonctionnaires ne trouvait pas les moyens de lutte adéquats. Car n'oublions pas que les fonctionnaires — au moins ceux qui entreront dans la bataille — sont des travailleurs, et que, comme c'est du travail que tout en dernière analyse dépend, c'est le travailleur qui finit toujours par avoir le dernier mot, à condition de le vouloir.

La prodigieuse faillite du " renflouement "

Je ne crois pas qu'il puisse y avoir une meilleure illustration des articles que nous avons consacrés à « la faillite du néo-capitalisme » (R. P. des 10 juillet et 10 août 32), que ce qui est en train d'arriver aux banques américaines. Au moment où j'écris, dans la totalité des Etats Yankee, la quasi-totalité des banques est en faillite ouverte. Des dépôts à vue qu'elles se sont engagées à restituer à leurs clients à première réquisition, elles ne remboursent rien, — ou seulement une fraction insignifiante de 5 %. Bien plus, on admet déjà que ce n'est pas là seulement une suspension temporaire, mais qu'elles seront incapables, même avec les plus longs délais, de rembourser jamais à leurs déposants plus du quart ou de la moitié de leur avoir !

Or, cette formidable faillite, dont il n'est, je crois bien, pas d'autre exemple dans l'histoire, se produit après renflouement. Lorsqu'en effet, quelque temps après les débuts de la crise, certaines grosses affaires américaines commencèrent à se trouver en difficultés, l'Etat américain forma un vaste organisme, la « Reconstruction Finance Corporation », doté de ressources presque illimitées, ayant pour but de venir au secours des sociétés dé-faillantes. C'est surtout aux banques que cet organisme prêta, sans compter, les milliards qui avaient été mis à sa disposition par l'Etat. Ce fut une prodigieuse opération de « renflouement » à côté de laquelle nos renflouements de la Banque Nationale de Crédit ou de l'Aéropostale ne furent qu'un jeu d'enfants.

Et le résultat, le voici : pour avoir voulu éviter la faillite à de nombreuses banques, on a abouti à la faillite de... toutes les banques.

Pour un résultat, c'est vraiment un résultat.

Mais il en est un autre. Si l'Etat n'avait pas voulu jouer au sauveur, si la Reconstruction Finance Corporation n'avait jamais vu le jour, le krach bancaire, non seulement aurait sans doute été moindre, mais surtout il aurait eu lieu plus tôt,

il se serait produit vraisemblablement il y a un an ou dix-huit mois.

C'eut été un gros avantage.

Ce qui retarde en effet la fin de l'actuelle crise, ce qui fait qu'elle semble toujours renaître de ses cendres, qu'au moment précis où elle paraît vouloir se terminer, une nouvelle « catastrophe » se produit, ce sont précisément toutes ces mesures artificielles par lesquelles on prétend guérir la maladie et qui la font seulement durer. Toute crise nécessite une liquidation par des faillites et des ruines ; si cette liquidation se produit rapidement, la période aigüe de la crise se termine assez vite, mais si, dans l'espoir vain d'empêcher les ruines d'apparaître, on retarde la liquidation des pertes, la liquidation de la crise est elle-même retardée d'autant.

La preuve est maintenant faite, et bien faite, que toutes les interventions, toutes les mesures d'« économie dirigée », avec lesquelles on prétendait pouvoir supprimer, ou tout au moins atténuer les maux dont souffre la société capitaliste, loin de les atténuer, ne font que les aggraver. Le capitalisme est, par nature, inguérissable.

R. L.

NOUS AVONS REÇU :

EDOUARD BERTH : Du « Capital » aux « Réflexions sur la violence » (Rivière).

C'est la réunion en volume des articles consacrés par Berth à Marx, Proudhon et Sorel, et parus ici même en 26 et 29 ; plus une étude sur Lénine parue en 24 dans Clarté, et un avant-propos.

Nos nouveaux abonnés et les anciens qui n'auraient plus leurs vieux numéros, trouveront dans ce livre, d'un format commode et d'un prix abordable (12 fr.), l'essentiel de l'interprétation syndicaliste des œuvres des trois plus grands penseurs socialistes du siècle dernier.

LA RÉVOLTE MILITAIRE DE 1917.

Les Jeunes Gardes socialistes belges ont édité, en un tract remarquablement imprimé et présenté, les articles consacrés de 1917 d'après le livre de par la R. P. à la révolte M. Paul Allard.

Les camarades qui voudraient de ces tracts pour la propagande peuvent en demander à la Fédération des Jeunes Gardes socialistes, Maison du Peuple, Bruxelles.

TOUS ! le 13 mars

à la **Salle Wagram**

au meeting **pour la libération de**

Tom Mooney et Billings

Pour situer la révolte du « Potemkine » hollandais

La lutte des indigènes Indonésiens contre l'impérialisme hollandais



Un des dirigeants
du mouvement national :
Mohammed Hatta

De 1905 à 1926

Cependant on peut dire que le mouvement moderne date de 1905, de la victoire du Japon sur la Russie. Cet événement, cette victoire d'un Etat oriental sur une puissance européenne électrisa toute l'Asie. Il entraîna entre autres conséquences le réveil national et les insurrections de la Chine, comme l'insurrection du Bengale aux Indes Britanniques.

En Indonésie, cette période vit la fondation des premières organisations nationalistes: le *Boudi Outomo* (« La tâche magnifique »), et le parti musulman *Sarikat Islam*.

Le *Boudi Outomo* était une organisation de fonctionnaires indigènes, organisation loyaliste, ne comptant que des membres de l'ancienne noblesse dont le gouvernement mettait à profit l'influence politique héréditaire.

Quant au *Sarikat Islam*, il plongeait ses racines dans la masse des paysans pieusement musulmans. C'était un parti clérical de masse.

En 1911 et 1912, un métis européen, Douwes Dekker entreprit de grouper tous les habitants de l'Indonésie sur une base nationale. Mais, en ce temps-là, l'idée de la lutte nationale était encore, pour les paysans, inséparable de l'idée de lutte de race. C'est pourquoi le mouvement de Douwes Dekker qui visait à unir tous les Indonésiens sans distinction de race fut voué à l'échec.

1918 ! Le capitalisme chancelle ! Comme dans les métropoles, la bourgeoisie des colonies est remplie de frayeur. Quelques communistes hollandais, dont Sneevliet, tentent un réveil populaire. Mais c'est encore trop tôt. Le mouvement n'aboutit pas. On fait quelques pro-

(1). — Voir la R. P. du 25 février,

messes parlementaires sans importance... et c'est tout.

Quand Sneevliet, après son procès, est contraint de quitter l'Indonésie, c'est fini. Et c'est le parti *Sarikat Islam*, l'organisation musulmane, qui occupe la scène politique. Mais, ainsi que la précédente, cette organisation voit son activité brisée par un procès. C'est « l'affaire Garout », procès intenté à l'occasion d'un refus populaire de payer les impôts et d'un conflit qui en était résulté entre la police et la population. Les débats révélèrent — par hasard ! — l'existence dans le parti d'une section secrète: le département B. Cette section, constituée en dehors du contrôle de la direction du parti, se réservait l'action violente. Le gouvernement, exploitant cette affaire, réussit à porter un coup mortel à l'activité du parti *Sarikat Islam*.

Il y eut alors une courte période de repos.

Mais c'est de ce temps-là, 1922-1925, que date le commencement de l'activité du communisme indigène. Il est presque impossible d'exagérer les mérites du communisme de ces années-là. La III^e Internationale et le gouvernement bolchéviste donnaient une conscience nouvelle aux peuples jusqu'alors méprisés par les nations blanches. De plus, et surtout une fois le contact établi, le communisme donnait au mouvement national une base sociale. Ce qu'avaient tenté Sneevliet et Baars, les communistes de 1922 le réalisaient. Ils apprenaient aux masses indonésiennes la théorie et la pratique de la lutte de classes.

Le mouvement communiste commença dans le parti *Sarikat Islam*. Les communistes y organisèrent des cellules qui connurent un tel succès que très rapidement elles formèrent un parti dans le parti: le *Sarikat Rajat Indonésia*, sous la direction de Darsono et de Semaoen (2).

Mais la direction du *Sarikat Islam* se dressa contre ces cellules et le congrès de Madoura consacra la scission. Les communistes fondèrent alors le *Parti communiste d'Indonésie*.

Le parti communiste prit la direction du mouvement national et la garda jusqu'en 1926, année de l'insurrection.

L'insurrection de 1926

Cette insurrection commença à Bantam (province occidentale de Java). Pourquoi commença-t-elle à ce moment ? On ne le sait pas. Il est douteux que la direction du parti communiste l'ait voulue à ce moment.

C'était l'époque où la domination du gouverneur Foek venait de prendre fin. Ce gouverneur avait régné avec sévérité et dureté. Pour réaliser l'équilibre d'un budget difficile il avait chargé la population d'impôts insupportables. Et c'est cela seul qui déclancha la révolte.

Le gouvernement, après quelques heures de surprise et de confusion, se ressaisit. (Chose remarquable: la nuit de la révolte tous les grands personnages de l'impérialisme étaient réunis au bal du gouverneur général et dansaient, alors que la masse des insurgés n'était plus qu'à une heure du palais). Si l'insurrection avait été mieux organisée, il aurait pu en résulter un massacre ou une capture générale des européens.

La surprise et l'effroi du gouvernement impérialiste

(2) Semaoen a publié, à l'occasion de l'insurrection de 1926, une brochure dont l'édition française a pour titre: *L'Indonésie a la parole*. Brochure excellente, intelligente et documentée. (N.D.L.R.),

explique la terreur qui fut alors déchaînée contre les communistes.

On tenta d'extirper le communisme par toute une suite de procès.

Des dizaines de communistes furent pendus. Les autres furent jetés dans les prisons (c'est-à-dire exposés à la torture en dehors de tout contrôle), ou bannis, évacués par milliers à Digoul.

D'goul est un point de la Nouvelle Guinée, environné de forêts peuplées de tribus sauvages, cannibales, qui forment comme une barrière naturelle aux évasions. La malaria est là, souveraine, et, pour le plus grand profit du gouvernement, décime les captifs avec régularité.

Et jusqu'à maintenant le camp de Digoul continue à contenir des milliers d'Indonésiens, privés de tout, sans assistance, décimés par la misère et les épidémies. Il demeure le symbole sanglant de la réaction coloniale — en même temps que le gage des révoltes futures.

L'apparition de la lutte de classes

Le parti communiste hors la loi, le mouvement reprit sous une autre forme.

Le *Parti National d'Indonésie* groupa les éléments dispersés par la terreur et fit, en outre, de nouvelles recrues. Son président était Soekarno, patriote dévoué, orateur splendide. Sous sa direction le parti eut rapidement le vent en poupe. En quelques années le *Parti National* devint le parti principal du nationalisme indonésien.

Le programme de ce parti était assez limité, à cause de la surveillance intense de la police politique, administration investie de tout le pouvoir réel. (Par exemple, il était défendu à Soekarno de parler de « liberté » alors que l'expression d'« indépendance » était moins dangereuse !)

Ce *parti national* se distinguait du *parti communiste* par une action plus prudente et par un programme théorique qui laissait soigneusement de côté tout ce qui aurait pu donner à la police le prétexte de mettre le parti hors la loi pour cause de « communisme ». Cependant, par son agitation quotidienne et par sa tactique basée sur les revendications de la masse, il apparaissait comme le successeur du parti communiste.

Très rapidement son influence dépassa de beaucoup son importance numérique. Il apparut comme l'expression des sentiments et des revendications populaires.

Cependant, sous cette unité d'action, il y avait dans le parti deux courants: le courant des jeunes qui défendaient la tactique révolutionnaire pure, sans compromis — et le courant des dirigeants, des intellectuels, qui avaient tendance à chercher la collaboration des autres groupes nationalistes.

Ceux-ci réussirent à mettre sur pied une fédération de toutes les organisations nationalistes, le P.P.P.K.I. Leur intention était de faire de ce 3 P.K.I. une sorte de parlement qui fit contre-poids au pseudo-parlement octroyé par la reine Wilhelmine. (La moitié des membres de ce pseudo-parlement est nommée par le gouvernement colonial. Et l'autre moitié est élue au suffrage indirect à 3 ou 4 degrés, 99 % des habitants étant exclus du premier degré).

Cependant, dans le 3 P.K.I. les partis vinrent à se heurter sur différentes questions: par exemple, la question du boycott du pseudo-parlement,

Les choses étant telles, cette coalition renforça la position et l'action des intellectuels du *parti national*, ou, pour mieux dire, leur tendance à l'inaction politique. Les intellectuels issus de la caste féodale, caste payée par le gouvernement comme une draperie orientale sur l'édifice impérialiste, rencontraient leurs confrères dans ce 3 P.K.I. et se chargeaient particulièrement de maintenir dans l'inaction la *masse* fidèle à leur parti.

Devant cette situation, le groupe de la jeunesse et les anciens membres du parti communiste réclamèrent le retrait du *parti national* de la coalition.

Mais, avant que ce conflit intérieur fut résolu, le gouvernement intervint. Le 31 décembre 1929 la police envahit les bureaux du *parti national* et arrêta trois membres de la direction, dont Soekarno. Et un procès fut monté selon la manière classique du gouvernement.

Les poursuites durèrent un an; elles se terminèrent par la condamnation de Soekarno à 4 ans de prison, tandis que ses camarades étaient frappés de peines plus légères.

Aussitôt après la condamnation de Soekarno, le parti national se disloqua, le groupe des intellectuels formant un nouveau parti, qui déclara être le successeur du parti national, tout en promettant une action « plus prudente » et « moins bruyante ». La jeunesse révolutionnaire refusa de suivre les intellectuels dans leur nouveau parti, et forma le *Golougan Merdeka*, le « groupe indépendant », serré autour d'un périodique, le *Daoulat Rajat*, la « souveraineté du peuple ».

Ce dernier nom est un programme. Autour de ce programme sont groupés des intellectuels révolutionnaires et des éléments populaires qui voient dans la « souveraineté du peuple » une étape sur la route de la révolution sociale. Ils remplissent d'un contenu prolétarien le principe de la souveraineté du peuple: protection du travail, réglementation du travail, assurance contre le chômage — et ils joignent à ces données, des exigences qui doivent empêcher que les fruits de la révolution ne tombent entre les mains de la bourgeoisie indigène naissante: nationalisation des banques, de la terre, des entreprises.

* * *

Les révolutionnaires hollandais espèrent voir cette organisation réussir à pénétrer le peuple indonésien de l'idéal socialiste. Leur tâche propre est de faire comprendre au prolétariat hollandais l'immense signification du réveil de l'Asie — pour que le prolétariat hollandais puisse travailler d'accord avec le prolétariat asiatique à la défaite de l'ennemi commun. La révolte du Zeven-Provincien dans laquelle 34 marins hollandais ont fait cause commune avec les marins indigènes (l'un d'eux est parmi les morts), et pour laquelle les travailleurs du bâtiment d'Amsterdam ont déserté le travail en signe de solidarité, est une preuve que cette union est en marche. Puissent ces deux prolétariats réussir à organiser leur lutte commune, fragment de l'unité de front du prolétariat international.

Serah FANAH.

P.S. — Nous apprenons au dernier moment que le camarade Sneeveliet, secrétaire du N.A.S., l'organisation syndicale révolutionnaire de Hollande, vient d'être arrêté pour un manifeste de solidarité à l'égard des révolutionnaires du Zeven-Provincien lancé par son organisation.

Le 20 Février

Où l'indépendance du Syndicalisme aurait dû reprendre ses droits

Ce qui restera de cette bataille des fonctionnaires, c'est surtout le souvenir de la journée du 20 février, où instituteurs, postiers, agents des indirectes et des douanes, employés des tramways et des autobus, travailleurs municipaux et communaux, fonctionnaires des ministères, cessèrent tout travail à l'heure fixée par leurs organisations syndicales, manifestèrent, et ne se remirent à travailler qu'au moment choisi par « le syndicat ».

Le syndicat fut, au cours de cette journée, le maître des services publics: dans l'école du petit village, l'instituteur fit, comme ses collègues de la grande ville, grève pendant une demi-heure; télégraphe et téléphone devinrent silencieux en même temps dans tout le pays; et les Parisiens n'oublieront pas le spectacle de leurs autobus et de leurs tramways s'arrêtant dix minutes, à la même heure, quel que soit l'endroit où ils se trouvaient.

On a calculé que 500.000 travailleurs des administrations de l'Etat et des services publics avaient, le 20 février, appliqué les décisions syndicales. Sans garantir l'exactitude du chiffre, on peut dire que ce fut, à la vérité, un mouvement impressionnant, un mouvement sans précédent dans l'histoire du mouvement syndical français.

Ceci prouve bien que le syndicat, organe essentiel de la classe ouvrière, a conservé toute sa valeur. Et est-ce que le 20 février des fonctionnaires ne démontre pas, en outre, que la grève générale est demeurée, quoi qu'on en ait dit, le moyen d'action le plus puissant, le plus efficace ?

Cent théoriciens ont pu condamner et piétiner la grève générale; ils furent et ils demeurent impuissants dès qu'il s'agit de proposer à la classe ouvrière une autre formule d'affirmation et d'action; au bout du compte, il faut toujours en revenir à la vieille idée, soit qu'on puisse la réaliser, soit qu'on doive constater qu'elle aurait, seule, permis le succès.

Affirmation de force syndicale, le 20 février des fonctionnaires a redonné à ceux-ci confiance en eux-mêmes et confiance en leurs organisations. Les réalisations de front unique ont fait faire un nouveau pas en avant à l'idée de l'unité syndicale. Quant aux syndicats eux-mêmes, ils ont repris vigueur, et, reprenant vigueur, ils ont été tout naturellement conduits à affirmer en même temps que leur désir d'action était un souci plus grand de leur indépendance.

*
**

Tel m'apparaît du moins le fait essentiel de la bataille dont nous venons d'être les témoins. Il appartient

évidemment aux militants des organisations intéressées de dire si les résultats obtenus sont à la mesure de l'action entreprise. Il leur revient le soin d'examiner si le texte finalement issu des délibérations de la Chambre et du Sénat constitue, soit un demi-succès, les petits fonctionnaires n'étant en définitive que peu ou pas touchés, soit un demi-échec, un prélèvement, si minime soit-il, devant être opéré sur les traitements à partir de 12.000 francs.

Le cartel confédéré des services publics a exprimé son opinion en élevant « une très énergique protestation » — tels sont les propres termes de son communiqué du 1er mars — contre les votes de la Chambre et du Sénat:

Le cartel confédéré « rappelle que, pour sa part, il ne saurait donner son approbation à la politique de réduction des traitements et indemnités préconisée par les grandes organisations économiques ».

Le cartel confédéré invite les travailleurs des Services publics à reprendre « une vigoureuse campagne en vue de résister aux nouveaux assauts qui vont leur être livrés et pour obtenir l'abrogation du régime d'exception inique aujourd'hui accepté par le Parlement ».

Ceci me paraît tout à fait clair. Le cartel confédéré condamne de façon absolue le prélèvement sur les traitements et les conditions dans lesquelles il va être opéré suivant les décisions parlementaires: il ne saurait donc, à ses yeux, être question d'un succès.

Mais il importe de souligner à qui le cartel confédéré impute la responsabilité de cet état de choses.

Dans le même communiqué du 1er mars, le cartel confédéré exprime:

« ...SON REGRET PROFOND DES DÉFAILLANCES PARLEMENTAIRES INEXPLICABLES POUR LUI QUI ONT PERMIS DE GROUPE A LA CHAMBRE UNE MAJORITÉ SUR LES TEXTES ADOPTÉS. »

Les « défaillances parlementaires inexplicables », ce sont celles des cent députés socialistes S.F.I.O. — la grande majorité du groupe parlementaire — qui ont voté l'article 83, c'est-à-dire le prélèvement sur les traitements à partir de 12.000 francs.

Là est le point culminant d'un conflit qui, du 20 février jusqu'au dernier vote de la Chambre, a été en s'amplifiant entre l'organisation syndicale confédérée et la majorité des députés socialistes, conflit qui constitue, pour les militants, l'autre fait saillant de cette période d'action.

Dès le 24 février, le groupe socialiste de la Chambre avait manifesté l'intention nette de « concilier » Chambre et Sénat sur l'affaire, c'est-à-dire avait abandonné l'opposition à toute réduction jusqu'au chiffre de 30.000 francs de traitement annuel. Peut-être même n'a-t-on

pas tort de faire remonter cet abandon à la solution Vincent Auriol à laquelle les organisations syndicales confédérées avaient donné leur assentiment. Le fait capital, le fait qui demeurera, c'est la coalition des députés socialistes et radicaux pour voter le principe de la diminution et pour ratifier ainsi la politique de diminution des salaires préconisée et appliquée par les grandes associations patronales.

*
*
C'est aussi aux militants des corporations intéressées que revient le soin de dire s'ils approuvent l'attitude de leurs organisations syndicales entre le 20 février et le 1er mars. Mais il n'est cependant pas interdit de regretter que la première réaction, que le premier sursaut d'indépendance manifestés par les militants syndicalistes devant l'attitude des parlementaires socialistes n'aient pas été suivis d'autres réactions et d'autres sursauts.

Peuple et Populaire du 25 février s'étant montrés très discrets quant à la dernière entrevue des représentants du cartel confédéré des services publics avec le groupe parlementaire socialiste, entrevue qui eut lieu la veille 24 février, c'est au communiqué donné à la presse bourgeoise que l'on est contraint de se reporter si l'on veut savoir quelque chose de ce dernier entretien.

Dans le Matin du 25 février, on a pu lire ceci :

Les députés socialistes posant la question sur le terrain politique, se sont efforcés d'obtenir l'adhésion des dirigeants syndicaux à la transaction issue des délibérations de la délégation des gauches.

M. Charles Laurent et ses amis ont alors répondu à ces objections en estimant qu'ils n'avaient pas à se préoccuper de considérations politiques, mais à se placer simplement sur le terrain de la défense professionnelle.

Ceci est également très net. A cet endroit précis, organisation syndicale et organisation politique se sont heurtées, ont dû se séparer, tout simplement parce que l'organisation politique, franchissant une sorte de Rubicon, quittait le plan de classe pour se placer sur le plan de la politiciaille.

Le fond de l'histoire, c'est que la majorité des députés socialistes voulaient à tout prix demeurer dans la majorité gouvernementale. Ils se sont refusés à renverser le cabinet Daladier et à préserver ainsi les traitements des fonctionnaires. Ils ont fait valoir que, le cabinet Daladier renversé, c'était un cabinet de concentration qui prenait le pouvoir et qui aurait aussitôt frappé les fonctionnaires beaucoup plus durement qu'ils ne le sont.

Tout de suite, il apparaît que l'on peut suspecter fortement leur bonne foi. Ou bien ils ont agi sous l'influence de la peur d'une dissolution de la Chambre, qui aurait eu comme conséquence la non-réélection de pas mal d'entre eux, car en ce moment le vent souffle à droite, — et ils se sont ainsi vendus pour un plat de lentilles. Ou bien ils ont voulu donner des gages pour obtenir demain les portefeuilles qu'ils n'ont pu décrocher hier : quand on est sur le chemin du pouvoir, il faut donner des garanties palpables aux vrais maîtres de ce pouvoir, et un ministère vaut bien une messe !

Car, n'est-ce pas, les événements d'Allemagne aidant, l'histoire du « moindre mal », ça ne prend plus ! A la base de la tactique du « moindre mal » il y a une idée juste que les pseudo-communistes ont bien tort de

condamner systématiquement, mais l'application d'une idée juste doit évidemment prendre fin dès l'instant où l'on s'aperçoit qu'elle va avoir des conséquences néfastes. Accorder une concession de principe aussi importante au grand patronat, c'est lui permettre de frapper de nouveau demain les ouvriers de l'industrie privée, c'est autoriser les compagnies de chemins de fer à frapper demain les cheminots, c'est renforcer la puissance de la réaction économique et politique dans le même temps qu'on divise et démoralise les travailleurs. Ce n'est pas le « moindre mal », ça devient le pire !

*
*
Puisque les représentants des organisations syndicales confédérées avaient rompu, le 24 février, avec les parlementaires socialistes, pourquoi n'avons-nous pas assisté entre le 24 et le 28 février à une réédition de la journée du 20 février ? Pourquoi le cartel confédéré des Services publics n'a-t-il pas senti qu'il y avait dans la masse des fonctionnaires l'atmosphère et la volonté d'une nouvelle journée de démonstration et de grève avant que le vote du Parlement intervint ? Seule, une reprise de l'action eût empêché les parlementaires socialistes de trahir la cause des fonctionnaires, alors que toute la « navette » du douzième s'est passée sans action.

Pourquoi, après avoir annoncé des décisions d'action, — de « graves décisions » disait le Journal du 27 février — s'est-on borné à des discours au meeting du 27 février au soir ? Le vote définitif ne pouvant intervenir que dans la nuit du 28 février au 1er mars, pourquoi n'a-t-on rien fait dans la journée du 28 février, surtout après avoir fort bien laissé entendre que l'on ferait « quelque chose » ?

Tout simplement parce que l'indépendance du syndicalisme n'avait pas encore repris tous ses droits.

Les grands quotidiens de Paris ont publié dans leurs éditions de province datées du mardi 28 février — éditions qui sont composées et tirées dans l'après-midi de la veille — l'information suivante :

A midi un quart — ceci se passait donc le lundi 27 — M. Marquet, député et maire de Bordeaux, est venu s'entretenir avec M. Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T. Cette visite inopinée du leader du parti socialiste a fait l'objet de nombreux commentaires, bien que M. Marquet ait pris soin d'ajouter qu'il s'agissait d'une visite toute personnelle.

Que s'est-il dit entre les deux interlocuteurs ? De quel poids pesa cette discussion secrète entre le secrétaire de la C.G.T. et le député qui, de l'aveu de tous, a littéralement mené par le bout du nez ses collègues socialistes dans cette affaire, de quel poids pesa cette discussion sur la volonté des militants du cartel confédéré qui, du 24 février jusqu'au lundi matin, paraissaient résolus à l'action, et qui, le soir du même jour, avaient renoncé à toute action ?

Aux militants confédérés des services publics d'éclaircir ce point — s'ils le peuvent. C'est peut-être, en définitive, ce qui importe le plus pour l'instant. Connaître exactement ce qui s'est passé, c'est se prémunir contre le renouvellement de pareils faits ; discerner le mal que la participation occulte de la C.G.T. au jeu gouvernemental a fait au mouvement des fonctionnaires, c'est préparer le retour de la C.G.T. à l'indépendance du syndicalisme, condition essentielle du succès dans les petites comme dans les grandes batailles.

M. CHAMBELLAND.

Trois semaines qui ébranlèrent l'Etat

1^{re} étape : avant le vote du Sénat

Mardi 14 février

La semaine s'est ouverte sur une impression de malaise. La confiance est ébranlée. Les manœuvres de division, les pourparlers, au cours desquels les hommes de gauche s'efforcent de satisfaire les Banques, sans perdre leur clientèle électorale, épuisent et énervent nos militants. Un terrorisme de parade bat les murs du Palais Bourbon, faisant virevolter la cervelle flasque de nos parlementaires. Les manifestations réactionnaires se succèdent avec la régularité d'une mise en scène impeccable. Et naturellement, comme il y a huit ans, le parti communiste jette toutes ses forces du côté des agriculteurs, des contribuables, des petits commerçants. Il va jusqu'à reprocher à la majorité de ceux-ci de n'avoir pas obéi aux mots d'ordre du *Salut Economique*, parmi lesquels figurait en bonne place et en gros caractères : *la compression massive des dépenses budgétaires*. Cependant qu'il multiplie ses injures — dont l'outrance gêne tout effort de critique — à l'égard des dirigeants confédérés —, qu'il repeint en neuf toutes ses formules (un peu obscurcies depuis quelques mois) sur l'unité à la base, les comités d'action se substituant aux syndicats, la représentation des inorganisés (n'y a-t-il pas à la Chambre le groupe des non-inscrits ?) Ainsi, on soutient les mouvements les plus réactionnaires (tant économiquement que politiquement) et on s'efforce d'affaiblir, dans leur structure et leur esprit, les groupements de la classe ouvrière. Pêle-mêle : contribuables, commerçants, agriculteurs, travailleurs inorganisés, syndiqués de toutes tendances ! Qu'importe que les cris s'opposent, pourvu qu'on crie et que la fanfare de Thorez couvre le tout.

Ce n'est plus classe contre classe. C'est la cohue contre la classe !

Est-ce à dire qu'il n'y a que des louanges à adresser au cartel confédéré ? Il a laissé passer, avec de simples réserves à retardement, le vote par la Chambre des articles 83 et 84. Nous n'insisterons pas sur le premier, instituant la fameuse surtaxe de crise qui frappe tous les traitements stables *en droit* au-dessus de 20.000 francs, et tous les traitements stables *en fait*, au-dessus de 30.000 francs. Nous ne nous laisserons pas toucher par les imprécations de la presse réactionnaire, qui bloque l'impôt global sur le revenu et l'impôt cédulaire sur les traitements, afin d'impressionner ses lecteurs par des colonnes de chiffres vertigineux. Nous ne pleurerons pas sur le sort du « prolétaire » à 500.000 francs par an, qui laisse 18 % de son traitement à l'Etat. Il est sans doute scandaleux que seule la « cédule » des traitements soit surchargée, cependant que l'on ne touche pas aux autres. Mais la lutte de principe contre l'impôt sur les salaires, menée il y a plus de dix ans, n'est plus qu'un souvenir effacé. Que ceux qui ont affaibli la classe ouvrière en portent seuls la responsabilité !...

L'article 84 (1) est beaucoup plus dangereux. La

révision des indemnités était inévitable. Les catégories qui ont accepté de ces suppléments instables et précaires, et négligé la lutte massive pour la revalorisation des traitements, subissent aujourd'hui l'effet fatal de leur égoïsme imprévoyant. En fixant cependant le total des économies à obtenir sur ce chapitre, on laisse au gouvernement un droit d'initiative dont il usera et abusera pour diviser les fonctionnaires. Il y a bien l'institution des commissions tir-partites. Nous avons déjà connu quelque chose d'analogue au moment des discussions autour des « parités » et du partage de crédits parcimonieusement accordés. L'opération en sens inverse aboutira sans doute à des résultats équitables. Mais nous reconnaissons loyalement que la lutte directe contre ces mesures législatives se serait engagée dans de mauvaises conditions.

Ce n'est pas là le reproche essentiel que nous adressons au cartel confédéré. Nous reprochons aux mécaniciens de cette formidable machine (la grosse majorité des effectifs confédérés) de ne la mettre en action que dans les couloirs de la Chambre.

Un peu, comme la vieille automobile à vapeur de Cugnot, impressionnante construction pourvue d'une énorme chaudière, qui ne roulait que quelques mètres.

Comment ! les murs et la rue sont occupés par la réaction — et nous nous épuisons en discussions financières ?...

Trois malheureuses affiches — rédigées en style académique — apparaissent seules en quelques places particulièrement rares. Avons-nous oublié les exemples de 1923 et de 1926 ? — nos courses le long du boulevard Saint-Germain, jalonné de piquets de gardes républicains ? Ce qui fut fait, en ces derniers mois de 1932, dans toutes les villes de province, serait-il impossible à faire à Paris ? A-t-on oublié la menace de Delmas, au dernier congrès de la fédération des fonctionnaires, invitant M. Germain-Martin — alors ministre des Finances — à ne sortir qu'entre des gardes solides et vigilants... comme un prisonnier de droit commun ?

Et puisque le « Ton Jo » du « Rubicon » aiguise ses griffes sénatoriales... ne pourrait-on demander à quelques-uns des bons bougres de la démocratie qui faisaient le coup de poing en 1920 contre les camelots du roi, devant son domicile, de nous rappeler le chemin de la rue Alphonse de Neuville ?

2^e étape : la journée du 20 février

Mardi 21 février

Rendons grâce au Sénat ! Nous venons de vivre par lui, une expérience réconfortante, digne de figurer en bonne place dans l'histoire des luttes ouvrières.

On savait bien que la commission sénatoriale des

(1) L'article 84 décide 400 millions d'économies sur toutes les indemnités, en exceptant l'indemnité de résidence et celle pour charges de famille.

finances, inspirée par Caillaux (2), chamboulerait le douzième voté par la Chambre. On n'imaginait pas qu'elle irait jusqu'à des propositions aussi scandaleuses: un prélèvement sur les traitements à partir de 7.000 fr. (ainsi personne n'échappait); un prélèvement uniforme de 10 % sur toutes les indemnités; le report de l'âge de la retraite de 50 à 55 ans pour certaines catégories de fonctionnaires; l'ajournement pour un an de la loi de péréquation des pensions; l'exclusion dans le calcul des retraites de toute période ne correspondant pas à des services effectifs (ce qui visait les tuberculeux en congés de longue durée), etc... Cela puait la provocation! C'était donc bien dans les manières de Caillaux! Que le sinistre bonhomme ait voulu préparer une « Union Nationale » dont il serait le chef, c'est possible! Qu'il ait voulu aussi soulever des colères spontanées aboutissant par des grèves sporadiques et facilement réprimées, au désarmement de nos syndicats, à la débandade de leurs troupes, c'est probable!

C'est par de telles voies que Clémenceau s'est imposé, avant-guerre, comme le sauveur de la bourgeoisie.

L'opération n'a pas réussi. La résistance a été rapide, mais non désordonnée. Elle a pris une ampleur telle que l'histoire du mouvement syndical, si elle en a enregistré de beaucoup plus dures et plus longues, n'en a guère connu de plus massives.

Le mouvement fut décidé par la commission exécutive du cartel confédéré, dans la nuit du mercredi 15 février, après une dernière entrevue avec le Président du Conseil, avec un Daladier écrasé par la hantise de sa chute possible, un « taureau de la Camargue », ayant rentré ses cornes et tendant la patte à qui lui offrirait une solution convenable.

L'heure H devait demeurer secrète jusqu'au dernier moment, mais l'*Humanité*, avertie par le syndicat unitaire de l'enseignement de la Seine, à qui nous avions demandé de s'associer à notre geste, divulgua la date et les conditions du mouvement, dès le vendredi. Nos camarades de la *Ligue Syndicaliste* n'ont pas oublié nos discussions sur le fameux projet cégétiste de « conciliation obligatoire » qui aboutissait à faire perdre à toute grève son caractère de surprise. Le cartel confédéré — d'autant plus prudent qu'il s'adressait à des troupes peu aguerries et facilement impressionnables — avait parfaitement compris la nécessité du secret. On regrette que nos stratèges de la rue Grange-aux-Belles n'aient pas eu même souci. Qu'ont-ils donc appris, depuis des années qu'ils nous cassent les oreilles avec leurs discours sur l'illégalité et l'action clandestine?

Mais leur attitude au cours de la préparation même du mouvement a provoqué, parmi les militants stables, ceux qui ne s'énervent pas un soir pour s'aplatir le lendemain, des réactions ne facilitant guère nos efforts en faveur de l'unité d'action et de l'unité organique.

Alors que l'action, dans les services postaux, était considérée comme la plus délicate et la plus efficace, la fédération unitaire jugeait opportun, la matin même du 20 février (jour choisi de la manifestation), d'écrire « qu'elle ne donnera pas son concours aux dirigeants réformistes qui ont brisé le mouvement de

1930 (3) en ouvrant la soupape de sûreté et qui voudraient bien renouveler leur mauvais coup ».

Le samedi 18 février, des unitaires sabotaient un meeting numériquement impressionnant des instituteurs de la Seine. Geste d'autant plus odieux qu'il visait des militants qui avaient à diverses reprises réalisé l'unité d'action avec le syndicat unitaire.

A quoi bon insister? Le 20 février, les travailleurs unitaires ont, en général, accompli leur devoir de classe, ont même joué le rôle d'entraîneurs avec cran et discipline. Le tumulte grandiloquent de leurs chefs aura donc été sans effet.

Les syndicats autonomes ont loyalement respecté les engagements pris au cours des négociations avec les syndicats confédérés. Ils ont participé aux manifestations préparatoires, comme aux manifestations du 20 février, et leurs orateurs se sont joints aux nôtres. Ils n'ont pas voulu, pour cela, rompre avec le cartel unitaire, ce dont nul ne saurait les blâmer. Espérons simplement qu'ils n'en resteront pas là. Ils ont pu constater que nous voulons la pleine liberté dans la discussion, afin d'aboutir au maximum de discipline dans l'action. Mais c'est là tout le secret de l'unité syndicale.

Les lecteurs de la *R. P.* connaissant sans doute, aujourd'hui, les péripéties de cette grande journée du 20 février.

Manifestation de style allemand, sans doute, plus que de style français. On songe à la grande grève de 1920 qui brisa la tentative putschiste de Von Kapp, en quelques heures d'arrêt total du travail. Le but est d'obtenir une démonstration de force, une mobilisation quasi-unanime. « Ne pas aller très loin, peut-être, mais tous ensemble ».

On peut imaginer une autre tactique... une série de batailles, s'échelonnant sur une assez longue période. Il n'est pas dit qu'on n'en viendra pas à cette autre forme, à cette espèce de guerre d'usure... qui nécessite de notre côté d'abondantes ressources pour tenir le plus longtemps possible et panser rapidement toutes les plaies.

Mais le 20 février, le cartel a usé de l'avertissement le plus efficace. Il a prouvé sa force aux gouvernements. Il a prouvé son existence aux adhérents des multiples syndicats qui le composent. Je sais bien, pour l'avoir constaté dans ma corporation, que cette solidarité concrète a été le facteur déterminant du succès. Nous avons réussi, au-delà de nos espérances. On peut dire que dans toutes les écoles parisiennes, il y a eue... « quelque chose », même parmi ceux et celles qui n'ont pas osé reculer d'une demi-heure la rentrée dans les classes. C'est que l'atmosphère était créée. Elle l'avait été sans doute par notre effort, par l'influence énergique de Delmas, secrétaire général du S.N., mais toutes nos paroles sentaient encore la préparation purement intellectuelle. Le fait que, le matin même, les agents des T.C.R.P. et les postiers avaient déjà manifesté, fut beaucoup plus éloquent.

Il serait instructif, mais je n'en ai guère le loisir, de passer en revue toutes les corporations. Citons seulement quelques exemples:

1° Celui des ouvriers de la Monnaie qui ont à leur

(2) « Décidément, il est complet le Caillaux » précisait Pierre Monatte dans la *Vie Ouvrière* de mai 1914, après le drame du Figaro.

(3) Rappelons, à ce propos, que le mouvement de 1930 a entraîné la révocation de plusieurs dizaines de militants confédérés.

actif deux interruptions unanimes de travail, le jeudi 16 février et le lundi 20;

2° Celui des P.T.T., d'une magnifique discipline, que rien ne vint troubler;

3° Celui des T.C.R.P. (arrêt de 10 minutes), qui obéirent, pour les 95 pour cent du personnel, à l'ordre syndical;

4° Celui des fonctionnaires des finances qui se rassemblèrent, au nombre de plus de 700, dans la cour du séminaire de Saint-Sulpice, et qui organisèrent un meeting, au cours duquel Vitalis et Boursicodt prirent la parole.

Mais il faudrait toute la *R. P.* pour tout citer.

Et comme nous l'avions prévu, la réaction de l'opinion publique a été sympathique dans l'ensemble. Sur-tout, et c'est ce qui seulement importe à nos yeux, la classe ouvrière a compris.

Elle voit que nous avons dressé le deuxième grand barrage (le premier étant celui des Textiles du nord) devant l'offensive patronale.

A la Chambre, le 14 février, M. Bonnevey, député réactionnaire, avait ainsi justifié la baisse des traitements: « *L'Etat agissant comme employeur imposait à ses employés une réduction de traitement jugée psychologiquement nécessaire* ». C'est bien là la sanction légale de la baisse des salaires ouvriers. C'est contre cela que nous avons combattu. Quel est donc l'ouvrier qui, pour parler le langage de M. Bonnevey, ne jugera pas notre résistance *psychologiquement nécessaire* ?

3° étape : après le vote du douzième

Jeudi 2 mars

Le metteur en pages de la *R. P.* n'attend pas. Et, en cette fin de navette budgétaire qui a abouti au vote du douzième provisoire, je n'ai pas la possibilité de tirer toutes les leçons d'une bataille qui dure depuis six mois, coupée par de fréquentes et laborieuses négociations — bataille qui n'est pas terminée, d'ailleurs, car la loi de finances nous réserve encore des surprises.

Il est vrai que l'on n'a pas profité, comme on pouvait l'espérer, du succès du 20 février. Il convenait de l'exploiter par des campagnes d'affiches et des démonstrations massives dans toute la France. On s'est contenté, après le premier recul de la Chambre, de convoquer à Paris un meeting public, d'ailleurs troublé par les unitaires, le lundi 27 février. Pourtant, l'atmosphère n'était pas à la résignation. Il y avait parmi la foule dont les flots mouvants se heurtaient dans les salles et les couloirs de la Bourse du travail, nombre de camarades inconnus, qui s'accrochaient à nous, réclamant un mot d'ordre pour le lendemain. On pouvait, même si l'on ne songeait pas à une nouvelle mobilisation semblable à celle du 20 février, transformer en manifestation extérieure ce groupement trop discret quoique important.

Ce matin, je trouve dans les journaux, avec les protestations du cartel confédéré et de la fédération autonome contre les dispositions votées, des informations sur des tentatives unitaires qui ne semblent pas avoir réussi. Cependant, l'initiative, quoique trop tardive, était heureuse. Je regrette que le cartel confédéré n'ait

pas invité également ses adhérents à manifester sur le lieu du travail, à protester sous des formes multiples contre le principe même du prélèvement. Certains de ses dirigeants ont-ils craint de « faire le jeu des unitaires » ? Mais c'est justement en ne lançant aucun mot d'ordre, en ne donnant aucune suite aux déclarations lourdes de menaces faites à la presse par Neumeyer, le samedi 25 février, qu'ils ont fourni à leurs contradicteurs un redoutable argument ?

Il est vrai qu'un pessimisme excessif ne se justifie pas. La bataille n'aboutit pas à un échec. Certes, nous sommes vaincus sur le principe même du prélèvement. Certes, le douzième accepté sans résistance sérieuse, divisera les fonctionnaires, en séparant les « *moyens* » des petits, en posant avec acuité l'irritante question des indemnités.

Mais la grande masse des fonctionnaires est presque totalement indemne. Tous les projets antérieurs frappaient le total du traitement, au-dessus d'une certaine base. Le douzième voté fixe une somme à laquelle dans tout traitement il n'est pas permis de toucher. C'est le *minimum vital*, dont le maintien avait été qualifié par M. Flandin, de démagogique.

Nous le jugeons absolument insuffisant. 12.000 fr. par an, 1.000 fr. par mois. Ce n'est pas, même en ajoutant les 3.000 fr. par personne à la charge du fonctionnaire, une somme capable d'assurer à un prolétaire la satisfaction de ses besoins normaux, dont l'extension et l'élargissement est une des plus hautes preuves du progrès social. Sans le lâchage de la majorité du groupe parlementaire socialiste — menée par Marquet et le vieux guesdiste Compère-Morel qui n'en est pas à son coup d'essai dans l'antisyndicalisme — on aurait pu espérer que le minimum vital atteindrait un niveau plus élevé.

Mais dans son insuffisance, il demeure. Il est acquis aujourd'hui qu'une fraction de la somme — que la totalité du salaire pour les prolétaires les plus déshérités doit demeurer hors de toute atteinte, doit être sauvegardée contre toute offensive patronale. C'est là un résultat qu'il convient d'exploiter. Et la résistance des fonctionnaires pourrait être le prélude d'une offensive générale de la classe ouvrière, d'autant plus opportune qu'une légère reprise économique paraît s'annoncer.

Y a-t-il eu des tractations de dernière heure, entre les chefs socialistes et les dirigeants du Cartel? Y a-t-il eu approbation tacite, de la part de ceux-ci, des abandons successifs de la majorité socialiste ?

Je me refuse, pour ma part, à employer de gros mots. L'heure est mal choisie pour les injures réciproques. Traiter les unitaires de provocateurs, les confédérés de traîtres... c'est exaspérer les divisions, c'est lever des haines irréparables !

Possible que des députés socialistes aient essayé d'influencer le cartel — possible encore que Jouhaux ait voulu sauver le ministère Daladier, par peur d'un gouvernement de concentration obligeant la C.G.T. à une résistance brutale et longue !

Une fois de plus, la crainte du mouvement qui... « déplace les lignes et bouscule les situations », aurait lancé nos dirigeants sur la voie de garage des compromis parlementaires ! Mais c'est là l'héritage d'années de passivité. Ce n'est pas nouveau, ce n'est même pas inattendu.

Peut-être, d'ailleurs, nos camarades ont-ils procédé

à quelques sondages qui leur ont fait craindre une dislocation de la quasi-unanimité du 20 février. J'ai de sérieux raisons de croire que leur inquiétude n'était pas injustifiée.

Ne cherchons pas dans la « lâcheté » (!?) ou la « trahison » (!?) de quelques hommes, la cause de la conclusion bâtarde d'une belle lutte. Certains même, tels Neumeyer et Delmas, ont parlé un langage que nous n'avons plus l'habitude d'entendre.

La question est plus haute, et sa solution réclame autre chose que des imprécations de tribune, des violences de plume ou de sayantes condamnations doctrinales.

Le mal, c'est que, depuis des années, on a négligé ou même méprisé le travail à la base. On a, des deux côtés, centralisé à outrance. On a proscriit la spontanéité. On a recherché l'uniformité dans la doctrine, la pensée, l'action.

L'originalité profonde du syndicalisme français, avec ses Bourses du travail autonomes, ses comités intersyndicaux, ses groupements de base a été oubliée. Pour reprendre la vieille image: « La pyramide repose sur la pointe ».

Il ne s'agit pas de critiquer la centralisation qui a abouti à donner pleins pouvoirs à la Commission Exécutive du cartel confédéré. Elle fut heureuse. Elle a permis le succès du 20 février. Mais elle devait, pour donner tous ses effets, s'accompagner d'une *décentralisation* de la propagande, d'un groupement à la base des syndiqués. Le cartel confédéré — et même, dans une large mesure, la fédération des fonctionnaires, et la fédération générale de l'enseignement — ne sont que des groupements d'Etat-majors. Nous le disons inlassablement depuis des années. Nous pouvons même ajouter que nous ne nous contentons pas de gémir sur l'absence de vie à la base — que nous nous efforçons, là où nous sommes, de participer à des créations, de transformer nos désirs en réalités. Nous avons la conviction de travailler mieux ainsi, qu'en nous épuisant en de vaines discussions idéologiques — au vrai redressement du syndicalisme français !

Roger HAGNAUER.

Dressons un bloc de classe !

La bataille pour les traitements de fonctionnaires se termine par un compromis. Ce qui n'est pas pour nous surprendre.

Les radicaux à la Daladier ont proposé ce compromis et les socialistes en majorité l'ont voté — ce qui ne surprendra pas davantage tous ceux qui savent que la mission historique des Chambres de gauche est de tourner le dos à leurs promesses électorales.

Mais après le geste viril du 20 février, les organisations de fonctionnaires **subissent** le compromis sans réagir ce qui est une façon de l'accepter. Ceci est plus grave.

Elles argueront que le sacrifice est minime sur les traitements au-dessous de 20.000 francs — ce qui est exact mais ce qui ne signifie rien. Le fait brutal est que chaque ministère de gauche leur a imposé une reculade :

Hériot - Germain-Martin ont fait voter l'article 6; Boncour - Chéron leur ont fait admettre la suspension du recrutement;

Daladier frappe les traitements et surtout les indemnités.

De reculade en reculade, on va à toutes les capitulations.

Ce qu'il ne faut pas faire

Mais il ne faut pas se borner à crier à la « trahison confédérée » comme le font les unitaires.

Le problème, hélas ! est légèrement plus compliqué !

Quand la Fédération Autonome écrit :

La Fédération autonome des Syndicats de fonctionnaires, fidèle à sa doctrine constante, renouvelle ses protestations antérieures contre l'attaque injuste et inadmissible dont sont l'objet les travailleurs de l'Etat.

Proclame à nouveau que pour y faire échec il était nécessaire de déclencher un mouvement d'action directe auquel auraient dû participer tous les groupements intéressés.

Et regrette qu'en des circonstances aussi décisives et à la veille du jour où l'agression gouvernementale allait être sanctionnée par un vote des Chambres, les organisations syndicales responsables de la direction du mouvement au sein du cartel confédéré des services publics n'aient pas continué l'action entamée avec succès le 20 février.

Que fait-elle sinon ne rien faire et mettre les responsabilités sur le voisin !

Cette attitude est encore plus accusée dans une circulaire de la Fédération Unitaire de l'Enseignement en date du **26 janvier** (retenez la date) :

...Nos syndicats devront appuyer l'action lancée par le S.N. tout en en dénonçant l'insuffisance.

Si le S.N. ne la lance pas, nos syndicats ne se substituent pas à lui...

Résumons cela :

Si le voisin ne fait rien, je fais comme lui, mais je l'engueule.

S'il fait quelque chose, je fais comme lui, mais je l'engueule aussi.

Vous direz que le 1er mars, les unitaires ont lancé des mots d'ordre qui n'ont quasiment pas été suivis et lancer des mots d'ordre dans le vide c'est encore une façon de ne rien faire surtout si vous voulez vous rappeler que la Fédération des Cheminots est l'épine dorsale de la C.G.T.U. et que cette Fédération n'a pas fait le moindre geste d'action directe le 20 février.

Ce qu'il faut faire

Il ne s'agit point uniquement de jeter la pierre aux fonctionnaires confédérés, il s'agit d'abord de voir le problème dans sa totalité.

On a dit et répété que la bataille des fonctionnaires est une bataille de classe.

Mais on a agi comme si on ne comprenait pas ce qu'on disait.

Une bataille de classe de cette envergure pose la question de l'Etat. Vingt-quatre heures de grève générale des services publics est intolérable pour n'importe quel Etat ; s'il ne réprime pas il s'avoue en liquidation. Et toute répression doit entraîner automatiquement une riposte des organisations.

et nous organisons une nouvelle démonstration d'une heure. Succès identique, à 100 %; les fonctionnaires des diverses catégories de la Monnaie se joignent aux ouvriers; faisant leurs premières armes syndicalistes, ils se rendent en délégation avec les ouvriers à la direction; la manifestation se termine sous les fenêtres du directeur aux cris de: « Nos salaires ! »

L'heure de la reprise largement dépassée, il fallut toute l'insistance des militants pour faire reprendre le travail aux ouvriers qui entendaient poursuivre la manifestation.

En cette belle journée du 20 février; nous n'étions qu'une petite unité d'une grande armée et, après les grands meetings de la Bourse, au terme d'une journée où nous n'avions pas épuisé notre besoin d'action, je pensais surtout au succès de corporations maîtresses, comme les P.T.T.

Nos conditions de travail

Aux Monnaies et Médailles, on procède à la fabrication complète des monnaies d'argent, les futures pièces de 10 et 20 francs, et à la frappe des pièces de nickel et des jetons de bronze et d'aluminium; les plaques de bicyclettes et de briquets ainsi qu'une partie importante des médailles officielles ou privées sortent de nos ateliers. 430 ouvriers et 85 fonctionnaires sont employés dans l'hôtel du quai Conti.

Le travail est de caractère nettement industriel, l'outillage est moderne, et, sans toutefois subir un régime comparable à celui des grands bagnes de la métallurgie, les ouvriers assurent une production régulièrement étalonnée en des barèmes qui tiennent compte de la vitesse des machines.

La Monnaie possède un budget autonome et ses ouvriers sont régis par un statut assez différent de celui des fonctionnaires.

Les salaires sont exactement calqués sur ceux des ouvriers des P.T.T.; pour manipuler chaque jour des sommes considérables, certains de nos camarades touchent une paie qui ne dépasse pas 900 francs par mois; les professionnels sont rémunérés à des taux inférieurs à ceux de l'industrie; les avantages sont des plus réduits, en dehors de la stabilité d'emploi; le salaire est horaire, la moindre absence est décomptée, le régime de maladie est inférieur aux prestations des assurances sociales, rien n'est prévu pour la tuberculose. La retraite s'obtient à 60 ans après un minimum de 30 ans de versements à 6 %. 18 jours de vacances sont accordés chaque année.

Si l'on examinait de près les situations prétendues brillantes des salariés de l'Etat, on se rendrait compte que le sort de nombreux personnels à statut n'est pas plus enviable que celui des ouvriers de notre établissement.

En raison de la nature du travail, le recrutement d'ouvriers est en partie familial et souvent d'origine paysanne.

Les syndicats

L'organisation syndicale existe à la Monnaie depuis 1899 sans interruption, arrachant une à une les améliorations.

Au début, rien n'existait: aucune garantie de l'emploi, salaires misérables, pas de retraite, pas de congé,

rien pour la maladie; grâce à l'action syndicale, il ne reste plus aujourd'hui qu'à franchir une dernière étape dans la voie de la fonctionnarisation.

Les salaires sont restés bas pour deux raisons principales. La Monnaie est traitée comme une manufacture et la majorité des établissements se trouvant en province, employant un personnel mixte souvent peu combattif, il en résulte que les « monnayeurs » ont à leur remorque des « poids lourds » qui, profitant de chaque amélioration acquise, font redouter aux pouvoirs publics l'extension d'une mesure obtenue par la Monnaie. La seconde raison, c'est que le personnel a longtemps repoussé la création de catégories par souci de conserver un système de rémunération le plus égalitaire possible; cette égalité se faisait naturellement par en bas.

Il existe des traditions syndicales à la Monnaie; on n'y a pas passé par le stade de l'amicalisme; les manifestations pour des questions de salaire ou de dignité ouvrière y sont fréquentes. En 1905, il y eut grève générale pour les salaires; en 1920, grève des mécaniciens pour le même motif; le 1er mai est jour de grève depuis 1905; dans le passé, les anciens surent faire respecter les droits du syndicat.

La situation syndicale est la suivante: jusqu'au congrès de Lille, un seul syndicat avec la totalité du personnel; fin 1921, une grosse majorité opte pour la C.G.T.U., mais quelques confédérés fondent un syndicat qui reste pendant plusieurs années sans importance.

Vivant et actif, le Syndicat unitaire marche bien, mais la bolchevisation provoque une nouvelle scission. Après un court passage dans la minorité, les répercussions malheureuses d'une manifestation sont l'occasion du passage à l'autonomie corporative, tandis qu'une infime minorité tient à constituer un nouveau syndicat dit unitaire.

A part un petit îlot de non-syndiqués, en voie de disparition, le vieux syndicat (autonome) groupe la moitié du personnel, tandis que confédérés et unitaires se partagent l'autre moitié. Les confédérés se sont grossis petit à petit des mécontents, ce sont des réformistes pour qui la C.G.T. est un peu rouge; le syndicat unitaire est le moins important et groupe surtout des jeunes, assez actifs; le motif des deux scissions est le même, des camarades manquant d'esprit syndicaliste se croient liés par la discipline de la centrale syndicale avant celle du syndicat.

Trois syndicats, c'est trop; nous le savons au syndicat autonome, mais opter pour une centrale, c'est couper l'organisation en deux: alors nous attendons que les autres s'entendent.

Pendant 18 mois, nous avons pratiqué le front unique avec les confédérés sous la forme d'une Commission mixte, avec décisions valables pour les deux syndicats; hélas! le temps ne travaille jamais pour ces organismes et un changement dans le bureau confédéré nous a contraints à rompre, en raison de la force d'inertie opposée par le nouveau secrétaire, inspiré par la fédération confédérée des travailleurs de l'Etat.

L'avenir

Les résultats obtenus à la Monnaie tiennent à la fois aux traditions syndicales, fruit du travail des an-

Une bataille de cette envergure, de cette portée, il faut la gagner. Et à qui fera-t-on croire que les fonctionnaires et les services publics peuvent la gagner seuls, sans l'appui total de la classe ouvrière.

Or cet appui qui va le donner ? Les partis politiques négocient ou cherchent leur clientèle en zigzaguant. Les C.G.T. sont presque vides de contenu prolétarien ; elles ont laissé battre l'une après l'autre toutes leurs corporations ouvrières... Elles n'ont même pas fait un effort profond pour faire comprendre à la classe ouvrière le sens de la lutte qui se déroule ; et par dessus tout elles n'ont pas su diriger l'action des fonctionnaires de façon à la rendre populaire.

Preuve ?

C'est que les services publics n'ont pas été bien forts à l'action le 20 février. Dix minutes de grève seulement dans les transports à Paris, et le Métro n'a pas arrêté. Les chemins de fer, nous l'avons noté, n'ont pas pratiqué d'action directe.

Ce manque de liaison avec la classe ouvrière nous n'entendons pas le reprocher aux mineurs, ni aux dockers, ni aux tisseurs ! Le reproche s'adresse aux dirigeants des 3 C.G.T. (oui, trois !). Ils ont bien écrit quelques vagues phrases sur la solidarité, mais il leur appartenait de concrétiser cette solidarité et tout particulièrement de ne pas laisser le mouvement prendre une physionomie purement corporatiste, mais lui donner une figure de classe.

Quand l'« Humanité » reproche aux confédérés de laisser toucher aux plus de 30.000, puis quand le Cartel Unitaire consent à laisser toucher à ces plus de 30.000, que voulez-vous que pensent les ouvriers de la solidarité qu'on leur demande avec les 40, 50 ou 80 mille francs ? Le record en ce sens appartient hélas ! encore, à un unitaire de l'Enseignement ; Rollo ne veut pas qu'on touche aux gros traitements pour ne pas dissocier « le bloc des fonctionnaires ».

Mais diable, pour une bataille de classe, qui donc va s'aviser de compter sur les gros fonctionnaires en négligeant les ouvriers !

Les confédérés eux-mêmes ont fait de ce chiffre de base un moyen de marchandage avec le pouvoir et non une ligne de démarcation. Ce chiffre il fallait le fixer en accord avec la C.G.T. en se basant sur les salaires d'ouvriers qualifiés et **s'y tenir invariablement** ; au-dessus de ce chiffre demander un abatement à progression lente d'abord puis accélérée bientôt pour arriver à 25 %.

La classe ouvrière aurait alors mieux compris que cette bataille était sa bataille.

De plus, il fallait que parallèlement la classe ouvrière engage une action revendicative : celle de l'assurance-chômage, par exemple, à résoudre dans le douzième provisoire de mars. Il fallait alors dresser côte à côte les fonctionnaires et les autres travailleurs dans des meetings communs avec des orateurs ouvriers et fonctionnaires. Alors la solidarité de classe serait apparue, la liaison se serait faite effectivement et l'audace serait venue.

Les tisseurs se sont faits battre seuls.

Les mineurs se sont laissés battre seuls.

Les C.G.T. vont-elles laisser les fonctionnaires se faire écraser seuls ?

Nous disons écraser, car nous savons bien que

le compromis du Mardi-Gras ne tardera pas à être dénoncé. Que tous ceux qui ont une conscience de classe y réfléchissent. Le 20 février, les fonctionnaires ont donné **un avertissement** à la bourgeoisie. La Bourgeoisie l'a reçu sans trop sourciller. Mais elle l'a enregistré et elle rendra monnaie de sa pièce dès qu'elle pourra.

En février 1920, les cheminots avertissaient ; en mai, ils avaient une dure réponse.

Il s'agit donc de ne pas perdre un jour pour assurer notre bloc de classe.

B. GIAUFFRET.

Comment les ouvriers des Monnaies et Médailles répondirent les premiers à la provocation sénatoriale

Au cours de la campagne pour la défense des salaires, la pratique du front unique entre les trois syndicats des Monnaies et Médailles, autonome, confédéré, unitaire, ont donné de bons résultats : des assemblées communes ont rassemblé des auditoires dont l'importance faisait songer à la période d'avant la scission.

Par tracts et affiches, nous avons fait connaître au public du quartier notre situation véritable et dénoncé les raisons d'une campagne trop bien orchestrée. Le 15 décembre 1932 profitant de la manifestation du cartel unitaire à l'Opéra, nous avons tenu la rue aux cris de : « *Nos salaires !* », depuis le quai Conti jusqu'au Louvre ; nous fûmes dispersés ensuite par les charges de la police.

Aussi, le 16 février au matin, aussitôt que fut connue la provocation de la commission des finances du Sénat décidant de réduire tous les traitements, les copains étaient-ils prêts à répondre. Une réunion des Bureaux syndicaux et des délégués d'ateliers a lieu ; nous décidons l'arrêt du travail de 14 à 15 heures. Les ateliers sont alertés à 14 h., le débrayage est unanime, un meeting est organisé dans un vaste atelier et une délégation est chargée de porter une protestation à la Direction.

Cette dernière, devant l'ampleur de la manifestation, suspend la visite des ateliers par le public. A 15 heures, le travail reprend tandis qu'une délégation se rend au Sénat et remet au sénateur Tournon, rapporteur du Budget de la Monnaie, une protestation contre les projets de réduction des salaires.

La manifestation de notre petite Administration fut la première réaction spontanée contre les projets du Sénat, elle provoqua de nombreux commentaires et contribua largement au succès d'ensemble du 20 février.

Malgré le désaveu du Cartel confédéré pour ces manifestations estimées prématurées, nous pensons qu'elles ont eu l'utilité de montrer sur-le-champ la volonté de lutte des fonctionnaires.

La manifestation du 20 Février

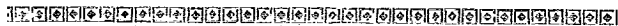
Le lundi 20, les confédérés reçoivent de leur fédération le pâle mot d'ordre d'une lettre de protestation à la direction ; sur la proposition autonome, ils admettent que nous ne pouvons faire moins que les fonctionnaires,

ciens, et à la présence de militants jeunes, sans passé et sans haines de tendance.

Espérons, sans préjuger le résultat final, que cette confiance mutuelle persistera et qu'un jour, dans un même syndicat, ensemble, nous pourrions développer un véritable courant syndicaliste.

Le syndicat des Monnaies et Médailles présente l'originalité de faire une fédération à lui seul. Les partis politiques, malgré des sympathies certaines, n'y trouvent pas leur clientèle. Le syndicalisme offre une voie à nos camarades; sachons leur montrer un idéal plus haut et leur faire voir plus loin que la bataille corporative, par dessus les murs du vieil hôtel Conti.

Georges MAUPIOUX.



A TRAVERS NOTRE COURRIER

Le 20 février à Nice

Notre front unique, avec notre « Comité de liaison » entre organisations confédérées, unitaires et autonomes, a donné à Nice de bons résultats.

Ça a marché d'autant mieux que l'on gagne moins: les meilleurs ont été les traminots qui ont fait carrément leur heure d'arrêt *sur place!* Et 24 heures à l'avance, ils ignoraient encore qu'il fallait arrêter! Mais ils ont un Syndicat de masses (autonome pour l'heure); les Hospitaliers (confédérés) ont marché à fond; les P.T.T. aussi, comme il fallait s'y attendre. Les pédagoges hommes ont bien débrayé, à peu près en totalité, sauf quelques directeurs (ah! oui, tant pis pour leurs indénités!); les dames ont moins bien marché. Chez celles-ci il y a eu des écoles parfaites, d'autres entièrement jaunes. Tout de même dans quelques écoles une ou deux syndiquées ont su s'affirmer face à toutes les zutres. Les directrices se sont montrées particulièrement néfastes; il y a en elles, on ne sait quel vieux goût pour l'aplatissement; sans doute espèrent-elles à « leurs maîtres complaire ».

Les lycées, les écoles Normales ont fait le geste — mieux toujours chez les hommes.

Quant aux Inspecteurs, qu'ils soient confédérés ou non, ils ont pris une auto et ont couru d'une école à l'autre pour « constater la fissure ». Sans doute pensent-ils que la place est bonne et qu'il faut la conserver.

Les traminots pourraient donner une bonne leçon à un certain nombre de ces messieurs à peaux d'âne et à gros traitements. Sans doute ne s'instruit-on que pour trouver les arguments propres à couvrir sa lâcheté et à rassurer sa conscience.

Mardi 21, magnifique meeting. Environ 4.000 auditeurs: les deux tiers hors de la salle écoutant le haut parlerer jusqu'à 11 heures, et il ne faisait pas chaud! Et après la lecture de l'ordre du jour, il aurait fallu voir cette salle jeter d'un seul cri: *l'Éclaireur!*

Lequel *Éclaireur*, qui est, comme vous le savez, le grand quotidien réactionnaire de la région, a pris pour une fois sa ration de sifflets et de huées sous l'œil de la police — une police qui faisait gentiment le trottoir comme s'il flottait chez elle une vague solidarité de gros sous.

Le 20 février à Marseille

Dans notre région marseillaise les deux syndicats de l'enseignement (unitaire et confédéré) ont été les premiers à sentir la nécessité d'une action commune pour lutter efficacement contre les menaces gouvernementales.

Cette volonté d'union a abouti dès le printemps 32 à la création d'un comité d'unité qui s'est donné comme objectif de « coordonner les efforts des deux syndicats dans la défen-

se des revendications locales, départementales et nationales qui ne les mettraient pas en conflit avec leurs centrales respectives ».

Puis, à l'automne, le Cartel des syndicats autonomes prend la direction de la lutte, et devient le « Cartel élargi des fonctionnaires » au sein duquel sont réunis syndicats autonomes, syndicats unitaires, et certains syndicats confédérés.

Alors les manifestations se succèdent: fin Novembre deux meetings simultanés, l'un du Cartel, l'autre confédéré; — le 18 décembre nouveau meeting avec Piquemal, suivi d'une manifestation de la Bourse à la Préfecture; — encore deux autres meetings après lesquels une « marche » s'opère contre les journaux bourgeois *Petit Provençal* et *Petit Marseillais* qui sabotent nos ordres du jour.

Lorsque les décisions de la commission du Sénat sont connues, la révolte gronde. Nous nous réunissons au Cartel et nous décidons une nouvelle manifestation. Mais comme le meeting suivi d'une promenade entre la Bourse et la préfecture est bien usé, nous décidons l'impression de tracts adressés à la population que des camarades montés dans des taxis jetteront à travers les artères principales de la ville. En même temps chaque catégorie de fonctionnaires reçoit l'ordre de se masser à un point déterminé de la Canebière, d'applaudir au passage des voitures, de créer une atmosphère de sympathie propre le cas échéant à permettre le déclenchement spontané d'une grandiose manifestation.

La discrétion a été si bien observée que 15 camionnettes chargées de copains porteurs de tracts peuvent gagner la Canebière sans l'accompagnement obligé des flics de service. Les feuilles s'envolent avec entrain, happées au passage par les curieux nombreux à cette heure de la journée (7 heures du soir: sortie des usines et des bureaux). Elles sont lues et commentées favorablement par la grosse majorité du public.

Les autos parcourent les artères principales dans les deux sens. Les mains se tendent de plus en plus nombreuses vers les tracts, les fonctionnaires massés au long de la Canebière applaudissent. Le courant est établi. Un cortège se forme spontanément, grossit de minute en minute et par le vieux port et la rue St-Ferréol, gagne la place de la Bourse du Travail.

Il ne pouvait être question de faire entrer les 3 ou 4 mille auditeurs dans la Bourse. Un meeting en plein air s'improvise. Cristofol (douanes autonomes) secrétaire du Cartel élargi et, après lui, Matton des civils de la guerre, font un appel vibrant à l'action. Les fonctionnaires présents n'ont d'ailleurs pas besoin d'encouragements. Des centaines de voix claquent: « A la préfecture! » cependant que l'Internationale gronde. Il faut toute l'autorité de Cristofol pour que la marche ne reprenne pas vers la préfecture où le chef de la sûreté a massé en hâte des gardes mobiles et des agents et où une collision avec la police serait probable étant donné l'excitation de la foule et la nervosité des chefs policiers que cette manifestation a pris au dépourvu. Leurs services d'information seraient-ils pourris par notre propagande?

Ce soir là nous aurions pu croire la bataille gagnée si nous avions tenu compte du seul état d'esprit des fonctionnaires de notre région.

Le lendemain, le Cartel confédéré lançait l'ordre d'arrêt du travail pour le lundi suivant.

Aussitôt, nous décidons au Cartel élargi de nous rallier au mot d'ordre confédéré et d'agir en liaison avec nos camarades de la centrale réformiste. Les syndicats sont priés de prendre position sans retard sur la question. Leurs délibérations sont intéressantes par sur d'un point. Dans la réunion des 2 syndicats de l'enseignement par exemple le principe des délégations massives qui n'avait pas été admis à l'assemblée générale du syndicat unitaire est proposé par un confédéré et adopté sans discussion par l'ensemble des membres présents du S.N. Un fameux exemple pour infirmer la thèse trop en honneur encore dans nos milieux et qui consiste à proclamer: tous les unitaires sont des révolutionnaires, et tous les confédérés des réformistes hostiles aux initiatives un peu osées.

La grève d'une demi heure a été en fait une grève d'une

heure et plus dans la plupart des administrations marseillaises. Les postiers du central Colbert par exemple ont entouré l'hôtel des postes de 7 heures à 8 heures 1/2 du matin; la délégation des douaniers chargée de porter l'ordre du jour de protestations au chef de service, comptait un millier de camarades; — les instituteurs étaient 400 dans le hall de l'Académie vers 1 heure 1/2; les indirectes, les civils de la guerre, les finances, les municipaux ont marché avec des forces diverses.

Dans notre région, nous n'acceptons pas la défaite. Nous restons unis dans le Cartel et nous utiliserons toutes les occasions pour reprendre la lutte, montrer au gouvernement que nous ne nous résignons pas à la portion congrue, et aux politiciens de gauche que nous sommes définitivement fixés sur la valeur de leurs méthodes et leur soi-disant attachement à la classe ouvrière.

L'opinion de Delsol

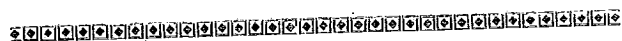
Les parlementaires socialistes qui ont voté le fameux article 83, c'est-à-dire la réduction des traitements des fonctionnaires, se sont déshonorés. Je sais bien que quelques uns d'entre eux n'ont mélangé leurs bulletins de vote avec ceux des députés bourgeois, que par discipline. Mais la discipline d'un parti socialiste ne doit être respectée que si elle n'est pas contraire à la discipline de classe.

Le vote émis accepte le principe de la baisse des salaires des petits fonctionnaires. Les congrégations économiques peuvent chanter victoire. La réduction des émoluments des fonctionnaires va leur permettre de tenter une nouvelle baisse des salaires des ouvriers de l'industrie privée.

Les députés socialistes appellent cela, faire la politique du moindre mal. Les social-démocrates allemands n'opéraient pas différemment. Ils sont arrivés en effet, à un joli résultat!

L'expérience allemande doit servir de leçon au prolétariat de ce pays. Des camarades qui accordaient un certain crédit aux partis politiques, sont, maintenant, désabusés.

La classe ouvrière ne doit plus compter que sur ses organisations de classe: les syndicats. Et il nous faut jalousement veiller sur leur indépendance à l'égard de tous les partis politiques.



Parmi nos Lettres

Un nouvel objecteur André Halekay nous prie de faire connaître le cas d'un de ses amis, Marius Michel, à Bleury (Yonne), objecteur de conscience:

Le 5 janvier il retournait au ministre de la guerre son fascicule de mobilisation « ne voulant collaborer, de quelque manière que ce soit, à aucune guerre ».

A la suite de cette lettre, Michel reçut, le 3 février, une première visite des gendarmes lui demandant, par ordre du bureau de recrutement, de reprendre son fascicule de mobilisation.

Sur son refus, rapport fut dressé, après communication de la peine à laquelle il s'exposait.

Le 13 février, dernière visite des gendarmes, porteurs cette fois d'un ordre de punition infligée par le Commandant du bureau de recrutement, sur ordre du Ministre de la Guerre, en vertu de l'art. 29 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée.

Michel devait se rendre, le 17 mars 1933, à 9 heures du matin, au 4^e régiment d'infanterie, à Auxerre, pour y purger une punition de 8 jours de prison.

Bien entendu, il a prévenu les gendarmes qu'il n'obéirait que contraint par la force. L'affaire en est là.

Je pense que ce cas d'objection de conscience se distingue des précédents (exception faite pour René Gérin) par le fait

que Michel est ancien combattant et cultivateur, isolé moralement dans son petit hameau à 10 kilomètres d'une ville.

Il mérite, je pense, un soutien effectif même de la part de ceux qui ne préconisent pas absolument l'objection de conscience.

Pas de confusion Dans notre courrier de la « Renaissance du Syndicalisme », nous avons publié la quinzaine dernière une lettre disant que le mouvement des traminois de Reims avait été « torpillé par les chômeurs ».

Le camarade Gérard, secrétaire du « Groupement des chômeurs de Reims », nous écrit pour nous demander de dire:

1^o Qu'aucun des 800 chômeurs organisés dans le « Groupement » n'a été faire le briseur de grève, malgré que la grande majorité n'ait jamais été syndiquée et que la misère règne dans leurs foyers;

2^o Que les responsables du torpillage sont Sellier, conseiller municipal socialiste, et Gauvin, des verriers confédérés, qui, en tant que délégués à la commission municipale du chômage ont forcé des chômeurs à aller prendre la place des grévistes, en leur distribuant des cartes d'embâche, et les menaçant de leur retirer le secours de chômage s'ils refusaient.

A propos d'un film On sait qu'un film récent, le « Rosier de Madame Husson », a été tiré d'une nouvelle de Maupassant où l'hypocrisie de la vertu bourgeoise est dénoncée. Au sujet de ce film, un camarade d'Alger nous écrit:

Le cinéma de l'Alhambra a projeté le « Rosier »; Monseigneur Leynaud, l'évêque d'Alger, a immédiatement menacé d'excommunication les dépravés qui traitent voir ce film; résultat: on fait queue au bureau de location de l'Alhambra.

Merci à Monseigneur!

La confusion des classes Au sujet d'un « fait de par les syndicats de parti la quinzaine » du précédent numéro sur la confusion des classes par les partis, un camarade nous écrit:

Les partis engendrent la confusion des classes, dites-vous; vous avez raison, mais vous pouvez même aller plus loin: les syndicats l'engendrent aussi dès qu'ils sont inféodés à un parti.

C'est ainsi que Boville signalait dans le Populaire — avec indignation — que les syndicats « purs » de l'Alimentation faisaient le front unique avec... les petits patrons.

La crise Un camarade rouennais que sa profession d'expert-comptable met bien à même de suivre les effets de la crise sur les diverses industries, nous écrit:

Comme suite à ce qui a été dit sur la crise et le machinisme dans la R. P. du 10 février au cours de la controverse sur « Evolution et Revolution », je veux vous signaler que, la ruine de certaines grosses (?) entreprises n'est pas due au machinisme, mais au fait qu'elles ne travaillaient pas avec leur capital propre.

Loin d'arrêter les progrès du machinisme la crise précipite son développement. Je vois dans ma région bien des petites affaires disposant d'un capital espèces, pouvoir acheter maintenant des machines, dont le prix est de 3 à 4 fois moindre que le prix d'achat de 1929 ou 1930. Que ce développement du machinisme engendre une lutte très serrée entre les entreprises, d'accord! mais ceci n'empêche pas la suppression continue de main-d'œuvre.

A travers les Revues

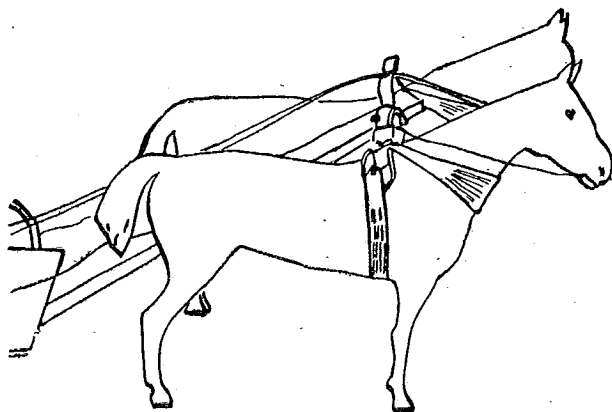
UNE TRÈS IMPORTANTE CONTRIBUTION
A L'ÉTUDE MATÉRIALISTE DE L'HISTOIRE

L'invention du collier d'épaules et la suppression de l'esclavage

« *Devant la concurrence de moyens de production plus puissants et plus économiques à la fois que la machine humaine, l'esclavage s'éteint parce qu'inutile* ».

LEFEBVRE DES NOETTES.

L'étude matérialiste de l'histoire, c'est-à-dire l'étude du développement social en fonction du développement technique, est encore dans sa toute première enfance. Plus nom-



L'ATTELAGE ANTIQUE (1)
Le cheval tire par le cou

breux se font chaque jour, même parmi les bourgeois, ceux qui reconnaissent que les institutions politiques et sociales d'une époque sont les conséquences de la technique qui prévaut à cette époque; il n'y a plus guère aujourd'hui que des membres de l'Institut pour ne pas souscrire à la parole de Marx: « en acquérant de nouvelles forces productives les hommes changent leur mode de production, et en changeant le mode de production, la manière de gagner leur vie, ils changent tous leurs rapports sociaux ». Mais ce n'est guère encore que la reconnaissance d'un principe. L'histoire basée sur ce principe reste encore à faire, cela pour une raison majeure: c'est que sa base, l'histoire de la technique, est encore très peu connue.

Jusqu'à une époque toute récente on se contentait en effet de narrer les exploits des grands ou les légendes des dieux. Si bien que tandis que nous trouvons dans des écrits de l'époque le nom des pharaons qui régnèrent il y a six mille ans, ou les détails de rites disparus depuis des milliers d'années, nous ignorons la plupart du temps à quelles dates et où se sont produites les grandes inventions de l'humanité. Ce n'est que par des recherches détaillées et ardues, en notant dans quel document se trouve, pour la première fois, cité ou représenté tel ou tel instrument ou telle ou telle partie de tel instrument, qu'on peut approximativement se faire une idée de l'époque où il a fait son apparition. Et quant à la manière dont cet instrument fonctionnait — ce qui est encore plus important — ce n'est que par des recoupements

(1) Nous devons ces clichés à l'obligeance de nos camarades des *Primaires*.

fort laborieux que l'on parvient — parfois — à l'établir, car le nom moderne par lequel nous traduisons le nom ancien ne désigne souvent que quelque chose de sensiblement différent.

Des connaissances précises sur l'histoire des découvertes techniques n'en sont pas moins la préface nécessaire à toute étude matérialiste sérieuse de l'histoire. Aussi faut-il nous féliciter de la très importante contribution qu'apporte à l'histoire de la technique M. Lefebvre des Noettes, commandant de son métier, dans de gros ouvrages ou en des articles de revues spécialisées, qu'il a résumés dans un article du *Mercur de France* du 1er mai 32 (dans seul le manque de place nous a empêché de rendre compte plus tôt).

*
* *

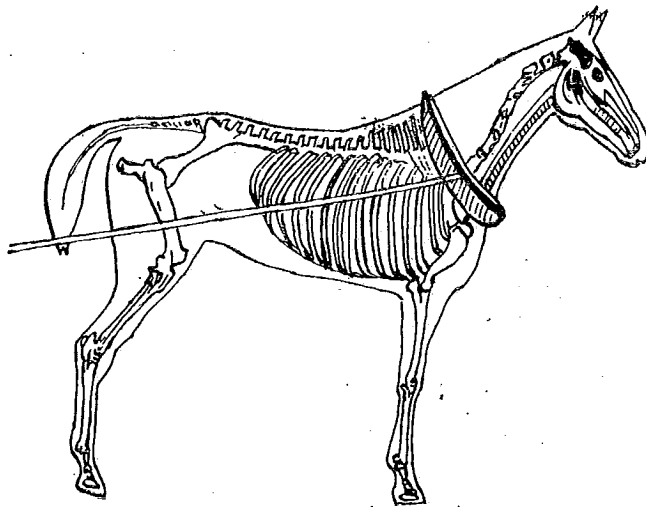
Le résultat d'ensemble des études de M. Lefebvre est que, tandis que le monde antique (la Grèce, Rome) a été d'une pauvreté insigne au point de vue des inventions techniques, le Moyen-Age — le Moyen-Age si décrié, la « nuit » du Moyen-Age — fut au contraire l'époque où se produisit toute une série d'inventions qui, d'une part, mirent fin à l'institution caractéristique de l'Antiquité: l'esclavage, et qui d'autre part, préparèrent la voie aux grandes découvertes des XV^e et XVI^e siècles, qui furent elles-mêmes les avant-coureurs de la révolution industrielle du XVIII^e siècle.

LE COLLIER SUPPRIME LE PORTAGE

La principale de ces découvertes, d'après notre auteur, fut celle du *collier*; oui, le collier du cheval, le collier tel que nous le connaissons: le collier d'épaules.

On n'avait point remarqué jusqu'ici que la manière dont étaient attelés les chevaux de l'Antiquité était si déféctueuse que ceux-ci ne pouvaient en effet tirer qu'une charge insignifiante: 500 kilogs au plus, dit M. Lefebvre.

Cela tenait à deux causes. D'une part, au fait qu'on ne connaissait que l'attelage de front, et non l'attelage des animaux à la file les uns des autres, si bien qu'on ne pouvait guère atteler à une même charge que deux animaux à la fois. D'autre part, à ceci, qu'au lieu du collier moderne grâce auquel le cheval tire *avec ses épaules*, on employait un collier de *gorge*, fixé plus haut que notre collier, qui obligeait le cheval à ne tirer qu'avec le cou, et lui compr-



L'ATTELAGE MODERNE (1)
Le cheval tire par les épaules

mais la trachée artère, de telle manière qu'il étouffait littéralement dès qu'il avait à fournir un effort un peu dur.

L'invention du collier d'épaules, et de son corollaire, l'attelage en file, qui date du X^e siècle, permet d'accroître con-

sidérablement, de « centupler » dit M. Lefebvre, la charge que pouvait tirer un attelage. Grâce à cela, le transport qui, jusque là se faisait essentiellement à bras ou à dos d'hommes, se fit désormais presque exclusivement par la traction animale.

Révolution considérable, dont nous pouvons nous faire une idée par la révolution que produit de nos jours la construction de pistes automobiles dans les pays équatoriaux où auparavant le seul mode de transport possible était le « portage » à dos d'hommes.

Cet effroyable travail du portage durant des dizaines, des centaines, parfois des milliers de kilomètres, ne pouvait évidemment qu'être imposé; il ne pouvait s'obtenir qu'avec le travail forcé, d'où l'esclavage. Une fois le portage disparu, une fois qu'il fut remplacé par la traction animale, où l'homme n'a plus qu'à guider et à conduire, l'une des causes essentielles de l'esclavage avait du même coup disparu (1).

LE COLLIER SUPPRIME LA MEULE A BRAS

Il y a plus.

Cette facilité des transports permet l'utilisation de sources d'énergie naturelle jusque là négligées, et libère ainsi l'homme d'un autre travail également très pénible — trop pénible lui aussi pour pouvoir être demandé au travail libre: le travail de la mouture du grain, qui était effectué jusque là avec des meules tournées à bras d'hommes.

Or il existe une force naturelle qui peut facilement exécuter ce travail, c'est l'énergie hydraulique, la force des cours d'eau. Les Anciens savaient l'utiliser; les Romains avaient des moulins à eau, mais ils n'en avaient que fort peu.

La raison en était que pour qu'un moulin à eau puisse rendre des services, il faut qu'on puisse l'alimenter suffisamment: il faut pouvoir y amener du grain en quantités assez considérables, donc d'assez loin. Or pour cela il faut que le transport soit facile, ce qui n'était pas le cas avant le collier. Dès qu'on avait à une certaine distance du moulin à eau, il était plus avantageux de faire moudre son grain sur place à la meule à bras que de le faire transporter au moulin à eau. De là le maintien de la meule à bras, travail extraordinairement pénible, véritable « travail de bête de somme », travail qui ne pouvait être obtenu qu'à l'aide du travail forcé: travail « servile ».

Avec le collier tout change: le transport devenant facile, les moulins à eau se multiplient, la mouture à bras disparaît, et, avec elle, la seconde cause de l'esclavage.

Cela d'autant plus complètement que, quelque temps après, une autre invention, celle du moulin à vent, qui date, semble-t-il, du XII^e siècle, fait disparaître la meule à bras, là même où la nature du pays ne permet point l'établissement de moulins à eau.

LE GOUVERNAIL SUPPRIME LA « CHIOURME »

Il restait une troisième cause d'esclavage, moins importante, liée, elle aussi, à la technique des transports, mais, cette fois, des transports maritimes. Cette cause ne disparaissant que plus tard, grâce à une invention du XIII^e siècle, le travail forcé, sinon servile, ne disparaîtra sur mer qu'après avoir disparu sur terre: les « galériens », la « chiourme », représenteront en Europe, la dernière forme du travail forcé.

(1) On s'étonnera peut-être que l'on parle d'une invention du X^e siècle comme cause de la disparition de l'esclavage, une opinion assez répandue étant que l'esclavage disparut dès la fin de l'Empire romain, vers le V^e siècle. Mais cette opinion est fautive; l'esclavage subsista pendant tout le haut Moyen-Age. D'ailleurs toute la période qui s'étend du V^e au IX^e siècle, est en réalité beaucoup plus la dernière période du monde antique que le début du Moyen-Age. Celui-ci ne commence réellement qu'après l'invasion arabe, avec les premiers Capétiens.

L'invention qui joue dans le transport sur mer le même rôle que celle du collier dans le transport par terre, est celle du *gouvernail d'étambot*.

Ainsi que Péra l'a incidemment signalé dans son compte-rendu du Précis de géographie économique de Horrabin, les Anciens ignoraient ce que nous appelons un gouvernail.

Dans la haute antiquité on gouvernait uniquement à la rame, à la manière dont procède ensuite de nos jours un canotier qui est seul sur son bateau. Puis on installa à l'arrière du bateau une ou plusieurs rames spéciales qui n'avaient pour fonction que de diriger le bateau. Comme il est facile de s'en rendre compte, de telles rames, très difficilement maniables dès qu'elles atteignent des dimensions un peu importantes, ne pouvaient permettre une direction ni puissante, ni précise. D'où, d'une part, l'impossibilité d'accroître les dimensions des bateaux, car la rame-gouvernail aurait été incapable de les gouverner, et, d'autre part, l'impossibilité de naviguer à la voile autrement qu'avec le vent arrière, car louveroyer n'est possible que si l'on peut assurer à chaque moment une direction fort précise.

De cette seconde impossibilité résultait la nécessité de naviguer presque toujours à la rame. Manier la rame, travail fort pénible, « métier de galérien », travail d'esclave.

Le gouvernail d'étambot, notre gouvernail actuel, étant à l'abri du mouvement des vagues parce qu'entièrement immergé, et pouvant être manœuvré par une « barre » horizontale, avait au contraire une puissance que l'on pouvait accroître presque indéfiniment parce qu'on pouvait accroître avec précision.

L'invention du gouvernail eut donc pour conséquence une forte augmentation du tonnage des bateaux et l'emploi de la voile comme mode de propulsion normal, presque unique. Le travail forcé se trouva ainsi délogé d'une de ses dernières retraites, pendant qu'en même temps la navigation en haute mer, loin des rades et abris méditerranéens, devenait possible: l'invention du gouvernail ouvrait la route des Indes et de l'Amérique.

AUTRES INVENTIONS:

CELLES CONCERNANT LE CONFORT DOMESTIQUE

Telles sont donc les deux découvertes fondamentales du Moyen-Age: le collier d'épaules et le gouvernail d'étambot. Mais il en est un grand nombre d'autres. Je ne les énumérerai point sauf cependant un certain nombre d'entre elles (2) qui me paraissent en relations avec un fait moins important que la suppression de l'esclavage, mais néanmoins très important.

Ce fait qui marque, comme l'on sait, l'avènement du monde moderne, est que, pour la première fois dans l'histoire, la « civilisation » quitte les bords de la Méditerranée; ce sont des pays situés plus au Nord qui, pour la première fois, vont prendre la tête de la civilisation. Or il est manifeste qu'un tel déplacement ne pouvait se produire qu'à condition que s'effectuent certains progrès dans le confort domestique. Car si dans les pays méditerranéens on vit surtout dehors, dans les pays septentrionaux il faut au contraire de toute nécessité vivre dedans. Que ce soit pour vivre, ou pour travailler une maison est indispensable. D'autre part, pour que l'on puisse vivre et travailler dans une maison,

(2) Signalons en outre, en dehors de celles-là, l'invention du *rabot*, à cause de son rapport avec l'article récemment paru dans la *R. P.* sur le « Faubourg ». Le rabot qui remonte au XIV^e siècle permit pour la première fois de réaliser de solides assemblages en permettant de faire facilement les tenons et mortaises, les rainures et languettes. Ce qui permit d'abord d'alléger ce qui avait constitué jusque là le meuble unique, le coffre ou « huche », puis de se lancer dans d'autres formes de meubles. On peut dire que le rabot est le père du « vieux faubourg », comme la machine-outil l'est du « nouveau faubourg ».

A travers les Livres

Jean Giono : JEAN LE BLEU (Grasset).

deux choses sont nécessaires : la lumière et la chaleur. La maison méditerranéenne possède ces deux éléments naturellement. Que la porte soit ouverte et, par elle, il entre assez de lumière et pas trop de froid. Plus au Nord il n'en est pas de même. La civilisation n'aurait donc jamais pu émigrer vers le Nord si la maison était restée ce qu'elle était dans l'antiquité : une maison ne s'éclairant pendant le jour que par la porte, la nuit que par des torches ou des mèches baignant dans l'huile, une maison chauffée seulement par des braseros à charbon de bois, qui asphyxiaient dès qu'on ferme la porte.

Les découvertes du Moyen-Age ont mis fin à cette demeure.

C'est en effet le Moyen-Age qui a trouvé, grâce au vitrail d'abord (XII^e siècle), puis grâce à la vitre, le moyen de recevoir la lumière de l'extérieur autrement que par la porte ouverte ; c'est lui qui inventa également la *chandelle de suif* et le *ciorge de cire* (XI^e siècle) faisant l'un et l'autre beaucoup moins de fumée que la torche et l'antique lampe à huile. Et c'est lui également qui imagina, au XII^e siècle, la *cheminée*, qui expulse au dehors les produits de la combustion du bois brûlant directement dans la pièce à chauffer (3).

Ce n'est évidemment que grâce à ces inventions que la vie et le travail ont été rendus suffisamment confortables dans les pays du Nord, pour que de tels pays puissent prendre la tête de la civilisation.

*
**

En supprimant l'esclavage, et en se portant vers le nord, les hommes ont obéi à cette loi qui semble gouverner tous les êtres : qu'on ne se développe qu'en accroissant ses risques.

En supprimant l'esclavage, en supprimant le moyen de faire exécuter les travaux les plus pénibles sous la menace du fouet et de la mort, les sociétés humaines couraient le risque que des travaux qui étaient indispensables à leur existence ne soient point effectués. En se portant vers les pays froids, où rien ne pousse que par un dur labeur, où la nature ne satisfait pas, durant de longs mois, les besoins les plus élémentaires de l'homme, celui de la chaleur et de la lumière, la civilisation courait également un grand risque.

Mais ces risques, l'homme les a surmontés en se créant de nouveaux outils et en augmentant par là sa puissance, en acquérant par là un plus haut degré de développement. Nouveaux risques et nouveaux progrès se sont une fois de plus montrés intimement liés.

Je ne sais si, comme l'écrivait Péra, la civilisation s'apprête à courir dans un bref délai, le risque de se porter plus encore au nord, plus encore vers les « sales pays », mais ce qui est certain c'est que de même qu'elle a couru le risque de supprimer l'esclavage, forme avouée du travail forcé, elle est sur le point de courir cet autre risque : la suppression du travail forcé masqué : le salariat.

Risque identique au premier. « Qui fera le vidangeur ? » Question que posent aujourd'hui les défenseurs du salariat exactement dans les mêmes termes que la posaient, il y a deux mille ans, les défenseurs de l'esclavage. Comme la technique a répondu à ceux-ci, elle répondra à ceux-là. L'abolition du salariat sera, comme la suppression de l'esclavage, le signal d'une nouvelle ère de progrès.

R. LOUZON.

(3) Il faut sans doute compter aussi parmi les inventions qui ont rendu la civilisation possible dans les pays froids, le perfectionnement de la charrue par l'adjonction de roues et d'un versoir. L'araire antique, simple morceau de fer emmanché sur un bois courbé, identique à celle utilisée encore en Afrique du Nord, pouvait être suffisante, et même peut-être préférable à la charrue moderne dans les pays à faible pluviosité du bassin méditerranéen (dry-farming) mais elle aurait été tout à fait insuffisante dans les pays pluvieux du Nord.

Jean le Bleu c'est Giono lui-même, un Jean né pour ouvrir ses yeux, ses narines et ses oreilles, un Jean qui est un admirable renifleur de nature et un artiste capable de nous restituer ses émotions. Suivez-le dans l'échoppe du cordonnier, son anarchiste de frère, dans l'atelier de couture de sa mère, voyez-le parmi les ouvrières, les voisins, les paysans venus à la foire, partez avec lui chez le père Massot, le berger, vous ne perdrez pas votre temps.

Mais voilà Jean le Bleu, petit employé de banque, ouvrant les portes et saluant les Madame. Là, la veine brusquement tarit : la comédie bourgeoise, le drame financier ne tentent pas sa plume. Sa vie n'est point de chercher à comprendre, elle reste accrochée là où il faut sentir. Et tout bonnement, gonflé de nature, il arrive à 1914 et écrit à propos de la mort de son ami Louis David, sur le patriotisme, quelques pages qui sont lourdes d'instinct et de connaissance paysanne — lourdes de l'apatriotisme des terriens :

Si encore tu étais mort pour des choses honorables : si tu t'étais battu pour des femmes ou en allant chercher la pâture de tes petits. Mais non, d'abord on t'a trompé et puis on t'a tué à la guerre.

Qu'est-ce que tu veux que j'en fasse de cette France que tu as, parait-il, aidé à conserver, comme moi ? Qu'est-ce que tu veux que nous en fassions, nous qui avons perdu tous nos amis ? Ah ! s'il fallait défendre des rivières, des collines, des montagnes, des ciels, des vents, des pluies, je dirais : « D'accord, c'est notre travail. Battons-nous, tout notre bonheur de vivre est là ». Non, nous avons défendu le faux-nom de tout ça. Moi, quand je vois une rivière, je dis « rivière » ; quand je vois un arbre, je dis « arbre » ; je ne dis jamais « France ». Ça n'existe pas.

Ah ! comme je donnerais tout entier ce faux-nom pour qu'un seul de ceux qui sont morts, le plus simple, le plus humble vive. Rien ne peut être mis en balance avec le cœur d'un homme...

Il n'y a pas de gloire à être français. Il n'y a qu'une seule gloire : être vivant.

Est-ce pour avoir écrit cela qu'un ministre t'a pendu, ô Giono, une Légion d'honneur, ou bien l'as-tu remercié par ces lignes ?

B. GIAUFFRET.

Zwalf : LES DETTES INTERGOUVERNEMENTALES ET LA CLASSE OUVRIÈRE (I.T.F.).

Brochure publiée par la Fédération Internationale des Transports à la demande de l'Union des cheminots allemands. C'est un blanc-nègre de genre tout à fait II^e internationale. On commence par dire que les dettes intergouvernementales sont terribles pour la classe ouvrière, puis on conclut que ; dans le fond, elles n'ont que peu d'influence dans le déclanchement de la crise et la misère croissante des masses.

L'idée dominante est que « les réparations et dettes de guerre ont fait saigner le prolétariat... qui a été privé... des richesses sociales que représente le montant de ces obligations ». En conséquence on demande l'annulation des dettes... et l'on écrit cent-huit pages pour se libérer de la honte que l'on ressent de cette soumission à l'idée de solidarité nationale... Camarades cheminots d'Allemagne, les dettes intergouvernementales ça ne mérite pas une demi-page de papier imprimé ! Si vous aviez résisté aux multiples décrets-lois qui amputaient vos salaires, vous boufferiez autre chose que des briques, chose éminemment appréciable pour le monde ouvrier tout entier, et les réparations de l'« Allemagne » devenant, du coup, impayables, auraient été annulées bien avant Lausanne.

J. P.

La renaissance du Syndicalisme

LETTRE DE LA QUINZAINE

Paris, le 2 mars.

Vous savez sans doute que je ne me suis jamais beaucoup passionné pour les élections. Il se dégage des campagnes électorales un fumet qui n'a rien de particulièrement agréable et qui invite à se boucher le nez, comme lorsqu'on traverse Aubervilliers, la bonne ville de M. Pierre Laval, où, symboliquement sans doute, une odeur de pourriture règne en permanence.

Mais enfin, comme moi, vous admettez qu'il peut y avoir, de ci de là, des campagnes électorales auxquelles un syndicaliste a le droit, sinon le devoir, de s'intéresser. Ce fut le cas par exemple lorsque le Parti Communiste présentait des emprisonnés dans le but de les libérer et d'arracher l'amnistie. Ce vient d'être le cas, non pas en France, mais en Suisse, dans le canton de Genève.

Je ne suis pas très renseigné, et vous non plus sans doute, sur le système politique suisse. Dimanche dernier, les électeurs du canton de Genève étaient appelés à élire un membre du Conseil des Etats. Vous ne savez pas au juste ce qu'est ce Conseil des Etats, ni moi non plus, mais j'espère que le nom du candidat bourgeois vous dira quelque chose. Tous partis réunis, réalisant le front unique de toutes ses fractions politiques, la bourgeoisie genevoise présentait M. Frédéric Martin.

Où, Frédéric Martin, celui-là même qui était président du gouvernement du canton de Genève lors des événements du 9 novembre dernier. En démissionnant peu après, il attesta que c'était bien lui qui, comme les socialistes l'en accusaient, portait la responsabilité de la mort des 14 Genevois tombés ce soir-là, à Plainpalais, sous le feu des fusils-mitrailleurs des recrues de l'armée suisse.

Où, la bourgeoisie genevoise présentait Martin. Et elle ne cachait pas, oh ! mais pas du tout, qu'elle le présentait comme le symbole de la politique de lutte antisocialiste et antiouvrière qui avait abouti à la tragédie du 9 novembre. Elle appelait très clairement et très nettement les électeurs genevois à se prononcer non pas tant entre des doctrines mais sur la question des responsabilités du 9 novembre. Son candidat était l'homme que les socialistes disaient être le principal responsable des assassinats, elle demandait aux citoyens genevois de le blanchir.

Tel était l'enjeu du combat électoral de dimanche où le représentant du parti socialiste était Albert Naine.

Connaissez-vous la situation particulière du mouvement socialiste à Genève ? A Paris, nous avons Fiancette et Levillain, mais à Genève, ils ont Nicole. Nicole, directeur du quotidien socialiste Travail, participant au Congrès d'Amsterdam. Les socialistes genevois observent à l'égard des radicaux francs-maçons maîtres du pouvoir cantonal une attitude réellement classe contre classe. Ils attaquent non moins vigoureusement les banques, et, à l'origine de l'affaire du 9 novembre, il y a une histoire de banque. Aussi, les socialistes genevois ont-ils l'oreille de la classe ouvrière ; leur mouvement, très fortement imprégné du sens de classe, a marqué, au

point de vue électoral, de grands progrès : 27 % du corps électoral en 1924, 37 % en 1930 et 41 % en 1931.

Genève ouvrier compte d'autre part un mouvement syndical solide, où les anarchistes réunis autour du Réveil de Louis Bertoni, travaillent de la façon la plus sérieuse — ce qui nous change, n'est-ce pas ? de ce qui existe en France. L'un d'eux, le camarade Lucien Tronchet est président de la Fédération genevoise du Bâtiment.

Au 9 novembre, il y eut, pour répondre à la provocation d'une organisation à tendances fascistes, front unique des socialistes de Travail, des anarchistes du Réveil et de la Fédération du Bâtiment et des communistes. Ce fut un bloc ouvrier qui se présenta devant la maison communale de Plainpalais, et ce fut dans ce bloc ouvrier que tirèrent à bout portant les soldats, tirant et blesant pêle-mêle socialistes, anarchistes et communistes. Et c'est pêle-mêle que socialistes, anarchistes et communistes sont maintenant inculpés, emprisonnés et qu'ils vont passer en jugement le 20 de ce mois.

La bourgeoisie genevoise déclarant que l'élection de dimanche dernier devait être « l'élection du 9 novembre » et réalisant son unité absolue, vous pensez avec raison que les trois fractions idéologiques du prolétariat genevois ont dû agir de même et faire le bloc des assassinés. Il m'a été dit que ce fut vrai pour les anarchistes et que tous les abstentionnistes par idée sont allés aux urnes contre Martin. Mais n'oubliez pas, je vous prie, les communistes.

Eh bien ! ceux-ci ont jugé nécessaire de présenter contre Martin et contre Naine, un candidat à eux, nommé Daviet.

Jeu criminel !

Et voici les résultats :

Frédéric Martin : 15.728 voix, Elu ;

Albert Naine : 15.525 voix ;

Daviet, communiste : 286 voix.

Le candidat des assassins du 9 novembre fut élu au Conseil des Etats par 15.728 voix, alors que les suffrages socialistes et communistes réunis forment un total de 15.811 voix. La séparation de l'immense majorité du bloc ouvrier par les dirigeants du Parti Communiste Suisse de 286 suffrages a, seule, permis l'élection de Frédéric Martin.

Travail écrit ceci :

Nous pouvons dire que l'élection de M. Martin a été assurée par la tactique des communistes qui, une fois de plus, ont témoigné de leur manque de sens politique. C'est donc — ironie des choses voulues — le parti communiste qui assure le siège de M. Martin. C'est la liquidation totale, aux yeux de la classe ouvrière genevoise, de l'infime minorité communiste, qui aura cherché, à toute force, sa mort politique.

N'oubliez pas qu'il ne s'agissait pas d'une place, d'un mandat, mais de l'affaire du 9 novembre. N'oubliez pas non plus que Genève, étant le siège de la Société des Nations, l'élection de Naine aurait eu un retentissement mondial, car elle eut annoncé que le canton abritant la S.D.N. possédait désormais une majorité ouvrière, et, qu'il posséderait demain un gouvernement socialiste...

Si vous comptez des communistes dans vos relations, montrez-leur les chiffres que j'ai recopiés à votre intention... Montrez les aussi à tous ceux qui, étant allés à Amsterdam, croient encore à la bonne foi des dirigeants communistes. Et demandez à tous si c'est communiste, si c'est révolutionnaire, si c'est prolétarien, de faire élire, contre les assassinés, le représentant des assassins, l'homme qui porte sur la conscience le poids de 14 cadavres d'ouvriers.

M. CH.

*
**

Chez les cuisiniers parisiens

Une tentative communiste de scission

La Chambre syndicale ouvrière des cuisiniers de Paris tient à renseigner scrupuleusement la classe ouvrière organisée au sujet de la tentative de scission dont la corporation des cuisiniers vient d'être victime.

Voici les faits.

Une assemblée générale régulièrement convoquée se tint à la Bourse du travail le vendredi 27 janvier. Le service de contrôle établi à l'entrée de la salle fut bousculé par l'arrivée massive d'éléments communistes qui empêchèrent toute vérification et firent pénétrer dans la salle de délibérations des personnes non syndiquées et même des éléments étrangers à la corporation.

Les communistes ayant ainsi pénétré par effraction dans une assemblée statutaire s'emparèrent du bureau et dirigèrent les débats à leur gré.

Néanmoins, aucun vote n'eut lieu au cours de cette réunion.

Une deuxième séance fut convoquée par le Conseil syndical pour procéder au vote. Elle devait se tenir à la Bourse du Travail le mercredi 8 février. Instruit par la première expérience, le Conseil d'administration avait demandé à la Fédération de l'alimentation de lui fournir un service de contrôle, étant bien entendu que les membres de ce service de contrôle ne pénétreraient pas dans la salle de délibérations, qui serait, pour la régularité des votes, réservée aux seuls cuisiniers syndiqués à jour de leurs cotisations.

La régularité et le respect des statuts sont autant de choses qui ne sont pas du goût des communistes. A cette deuxième assemblée, ils se présentèrent au contrôle en groupe et tentèrent de renouveler l'exploit qui leur avait réussi à l'assemblée précédente. Hélas! ils se heurtèrent à un service de contrôle qu'ils ne purent ébranler et ne pénétrèrent dans la salle que les syndiqués.

Les communistes sachant compter, ils n'ignoraient pas qu'ils ne disposaient que de 48 voix sur plus de 500 camarades ayant le droit de vote.

Voyant la partie perdue, n'ayant pas pu faire pénétrer dans l'assemblée les éléments étrangers à la corporation dont ils avaient escompté les voix, les communistes brisèrent les vitres de la porte d'entrée et créèrent un tel désordre dans la Bourse du travail que l'administration de l'édifice municipal vint demander aux responsables de la réunion de renoncer à la tenir.

Devant une telle atmosphère, la preuve étant faite qu'aucun vote régulier ne pouvait être émis, le Conseil syndical crut qu'il était plus sage d'obtenir par correspondance le vote des adhérents sur les questions qui avaient été débattues. Il en fut ainsi décidé. Il fut entendu que le dépouillement des bulletins de vote, signés par les votants, serait assuré par le Conseil d'administration au sein duquel les communistes comptent plusieurs membres.

Ainsi les garanties les plus complètes leur étaient données. C'est au moment où se pratiquait le vote que les communistes capitulèrent honteusement et tentèrent la constitution d'un syndicat dissident.

Une poignée de cuisiniers communistes tinrent, le jeudi 16 février, une réunion rue de la Grange-aux-Belles, le tract de convocation invitait les corporants, syndiqués ou non, à y assister; cette assemblée fantaisiste a « exclu » le camarade Cot, de la C.G.T.U., oubliant sans doute que ce camarade avait déjà été exclu l'an dernier; en plus de cela, cette assemblée de gens étrangers à la Chambre des cuisiniers de Paris a décidé la constitution d'un syndicat.

La Chambre syndicale des cuisiniers de Paris a toujours son siège à la Bourse du travail. Rien n'est changé dans la marche de cette vieille organisation. Elle ne se laissera pas de sitôt diriger par un parti politique quel qu'il soit. *Que les communistes se le tiennent pour dit.*

LE CONSEIL SYNDICAL.

*
**

En vue des deux prochains Congrès de l'Enseignement

Pour une action commune des syndicalistes révolutionnaires

La Révolution prolétarienne du 10 janvier a fait connaître l'existence d'un groupe de syndicalistes révolutionnaires de l'enseignement dans le Rhône et a engagé les camarades à constituer des groupes identiques dans tous les départements.

Il nous apparaît — à nous jeunes syndicalistes formés par la Révolution prolétarienne et le *Cri du Peuple* — que ce travail est absolument nécessaire. Il faut penser à l'éducation des syndiqués dans un esprit de tolérance tout à fait nouveau. Il faut penser aussi que même dans des syndicats uniques la cohésion des syndicalistes révolutionnaires autour d'un organe de propagande est souvent obligatoire.

Nous pensons, nous aussi, qu'il ne faut pas limiter ces groupes à une corporation et nous avons pensé à nous rapprocher, par exemple, des jeunesses syndicalistes du Cartel du Bâtiment.

Nationalement, nous aimerions voir les instituteurs syndicalistes révolutionnaires oublier la dualité des organisations pour propager en commun leurs idées essentielles. Nous travaillerions ainsi non seulement pour l'unité mais pour l'avenir du syndicalisme.

Pouvons-nous à ce sujet tenter un premier pas ?

Il y a, cette année, une même question à l'ordre du jour des deux Congrès d'instituteurs: *la lutte contre la guerre*. Ne pourrions-nous l'étudier en commun ? Hagnauer, Balducci, Cornec, Thomas, Richard, Barrué, etc., doivent arriver à des conclusions identiques sur la question de la guerre et nous aurions un travail complet qui pourrait être publié par la *Révolution prolétarienne*. Le Rhône a étudié la question et en amorcera l'étude par un article dans la prochaine *Action Syndicaliste* (1).

On nous annonce, d'autre part, que le Congrès du S.N. aura lieu à Paris et celui de la Fédération à Paris ou à Reims. La proximité des Congrès doit permettre une *réunion commune* pour lutter contre la guerre et envisager la propagande syndicaliste révolutionnaire dans l'enseignement.

Nous demandons instamment à tous les camarades du S.N. comme de la F. de l'E. de nous donner leur avis sur les suggestions que nous apportons.

Pour le groupe du Rhône:

J. ODIN, 70, Gde rue, St-Clair, Lyon.

(1) *L'Action Syndicaliste*, bulletin des syndicalistes révolutionnaires de l'enseignement. 4 francs par an. S'adresser à Marie Guillot, à Montagny par Louhans. (Saône-et-Loire).

Ami,
as-tu fait TON abonné ?

ENTRÉE NOUS

NOUS SOMMES EN PROGRÈS !

Laissons parler les chiffres :

Au 20 janvier, 968 abonnés ;

Au 15 février, 987 abonnés ;

Au 28 février, 1.011 abonnés.

Tout ceci compte tenu des désabonnements.

Nous voilà donc regimpés au-dessus des 1.000.

Du 15 au 28 février, la cadence de rentrée des abonnements nouveaux s'est sensiblement améliorée. Alors qu'en 25 jours nous avons progressé de 19 abonnés, en 13 jours nous avons progressé de 24 abonnés. Nous sommes actuellement à la cadence de 2 abonnements nouveaux par jour.

Et nous espérons bien ne pas nous en tenir là !

Mais il faut que tous nos amis nous donnent un coup de main...

DEUX BILANS

Nous avons promis de donner nos bilans de 1931 et 1932, celui de 1930 ayant été donné dans notre numéro 115, du 5 mars 1931. Les voici :

ANNÉE 1931

RECETTES

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Abonnements ordinaires | 25.599 65 |
| Abonnements de soutien | 13.635 50 |
| Vente au numéro | 2.478 43 |
| Souscriptions | 1.632 15 |
| Selfiors. | 98 20 |
| Publicité et divers | 551 05 |
| Total des Recettes.. | 45.994 98 |

DÉPENSES

| | |
|---|------------------|
| Impression et expédition | 29.948 |
| Correspondance et recouvrements | 3.598 |
| Frais généraux | 4.888 |
| Salaire 1/2 permanent (janvier, février, mars et 15 jours d'avril) | 3.500 » |
| Total des Dépenses.. | 41.934 65 |

**

ANNÉE 1932

RECETTES

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Abonnements ordinaires | 32.388 43 |
| Abonnements de soutien | 9.059 29 |
| Vente au numéro | 1.736 21 |
| Souscriptions | 1.411 25 |
| Publicité et divers | 1.254 25 |
| Total des Recettes.. | 45.849 63 |

DÉPENSES

| | |
|--|------------------|
| Impression et expédition | 30.262 95 |
| Correspondance et recouvrements | 4.284 70 |
| Frais généraux | 3.344 35 |
| Amortissement des dettes | 7.095 10 |
| Total des Dépenses.. | 44.987 10 |

Nos amis se rendront compte qu'ayant terminé 1930 avec plus de 4.000 francs de déficit dans l'année, nous avons, en 1931 et 1932, rattrapé ce déficit, en même temps que nous avons amorti sensiblement nos dettes, lesquelles se trouvaient ramenées, au 31 décembre 1932, à environ 12.000 francs.

Notre situation financière est donc satisfaisante. Mais comme il nous fallait prévoir pour 1933, outre la continuation de l'amortissement des dettes, une augmentation certaine de la parution sur 20 pages tous les 15 jours et à l'augmentation

du tirage nécessités par les envois aux « possibles », ainsi qu'un accroissement des frais de correspondance et de recouvrement provoqué par les mêmes envois, nous avons malheureusement dû ajourner la diminution du prix de l'abonnement. Travaillons ardemment à porter le nombre de nos abonnés à 1.500 pour le 31 décembre 1933 et nous pourrons, à cette date, diminuer notre prix afin de progresser encore.

LES JEUNES A L'ŒUVRE

Extrait d'une lettre récemment parvenue :

Je vous communique ici une liste de jeunes camarades élus au Conseil de notre section départementale du Syndicat national des instituteurs. Ces jeunes, venus à l'action par l'ardente propagande de plusiers militants dont un bon nombre d'abonnés à la R. P., sont sympathiques à nos idées. J'insisterai auprès d'eux pour qu'ils s'abonnent. Veuillez leur faire le service de quelques numéros.

Aute bonne lettre :

Je vous prie de me jurer par chèque mon abonnement d'un an à la R. P. Je me permets de vous signaler deux collègues susceptibles de s'abonner... Je suis jeune, mais déjà ancien militant au syndicat des agents des P.T.T. L'unité m'apparaît comme un devoir actuel et de demain. Pour les jeunes, l'unité doit être un but. J'ai confiance en la R. P., j'espère qu'elle sera demain l'organe de l'unité. Des jeunes vous suivent.

Au verso de leur chèque postal d'abonnement, deux autres camarades des leurs amis.

RENOUVELEZ ! RENOUVELEZ !

Pas mal. Renouvelez tout de suite, camarades, vous nous éviterez du travail et des frais. Garnissez votre liste d'abonnés possibles, vous nous aiderez à marcher de l'avant.

**

Concours des Départements

NOUVEAUX ABONNÉS DE FÉVRIER

Paris, 20 ; Seine, 3 ; Pas-de-Calais, 1 ; Pyrénées-Orientales, 2 ; Rhône, 3 ; Seine-Inférieure, 1 ; Yonne, 1 ; Tunisie, 1 ; Espagne, 1 ; U.R.S.S., 1.

Total : 34.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Paris, 35 ; Rhône, 14 ; Seine, 13 ; Alpes-Maritimes, 12 ; Gironde, 7 ; Seine-Inférieure, 6 ; Seine-et-Oise, 5 ; Alger, 5 ; Ardèche, 3 ; Belgique, 3 ; Puy-de-Dôme, 3 ; Loire, 3 ; Pyrénées-Orientales, 2 ; Var, 2 ; Ain, 2 ; Espagne, 2 ; Pas-de-Calais, 1 ; Yonne, 1 ; Corrèze, 1 ; Haute-Garonne, 1 ; Loir-et-Cher, 1 ; Allier, 1 ; Cantal, 1 ; Eure, 1 ; Vaucluse, 1 ; Landes, 1 ; Calvados, 1 ; Jura, 1 ; Cher, 1 ; Bouches-du-Rhône, 1 ; Drôme, 1 ; Marne, 1 ; Vienne, 1 ; Tunisie, 1 ; U.R.S.S., 1.

**

SOUSCRIPTIONS DE FÉVRIER

Lemire, 6 ; Lavenir, 10 ; Bivona, 10 ; Choury, 10 ; Félix Gauthier, 5 ; P. Boissel, 10.

Total : 51 fr.

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Mlle Boyer, 100 ; Clément Camus, 100 ; J.-B. Bory, 100 ; Louzon, 181 ; Leblanc, 200 ; A. et M. Richard, 60 ; Chambelland, 20.

Total : 761 fr.

LE GÉRANT : M. CHAMBELLAND.

IMPRIMERIE CRUVÈS ET VINCENT
83, RUE D'ANTÈNES - CANNES.

Vient de paraître :

ETUDES SUR LE DEVENIR SOCIAL

EDOUARD BERTH

Du "Capital"

"aux Réflexions sur la Violence"

Un volume de 272 pages Prix : 12 fr.

Faite pour
le peuple
par des
enfants
du peuple

LES PRIMAIRES

Revue de culture populaire
de littérature et d'art

36 Rue Ernest Renan ISSY-LES-MOULINEAUX

Primaires !
oui, nous le
sommes ! Ce
mot, dont on
a voulu faire
une insulte,
nous le relevons
comme un défi

Qu'importe que le peuple gouverne, si c'est un peuple aveugle et borné ? C'est pourquoi le problème de la culture des masses domine tous les autres. Mais, en dehors de l'école primaire, on n'a rien fait pour sa solution. Et savoir lire ne suffit pas. En apprenant à lire, le peuple s'est formé un nouvel instrument d'esclavage, puisqu'il s'est assujéti à la presse servile des gouvernants. Faut-il donc qu'il désapprenne ? — Non, le remède est dans le perfectionnement du savoir, non dans sa disparition. Mais il est bien difficile de se cultiver seul, loin des secours et des concours que les bourgeois ont à leur disposition. La Revue « Les Primaires », fondée et forgée tout exprès pour vous sera votre guide et votre instrument de culture, si vous l'aidez à vivre et à se développer. Lisez et faites lire « Les Primaires ».

Un an : 30 fr. Six mois : 18 fr.

Envoi gratuit d'un numéro specimen sur demande.

Téléphone
Combat 08-02
R. C. 235.494 B



Chèque postal
PARIS
N° 43-08

Deux brochures à la portée de toutes les bourses

Pour saluer la « rentrée » de Tardieu

UN ASPIRANT DICTATEUR :

André TARDIEU

seconde édition revue et augmentée
par Félicien CHALLAYE

Prix : 1 fr.

Par 10 exemplaires : réduction de 25 %
Par 100 exemplaires : réduction de 30 %
Par 1000 exemplaires : réduction de 40 %

La vie d'un militant "de base"

Elie MURMAIN

par Henri CHAPEY

Prix : 1 fr.

En vente à la Révolution Proletarienne, 54, rue du Château d'Eau, Paris (X). Ch. P. : 734-99